

INFO COM

licence
master
doctorat

PHILIPPE VERHAEGEN

Signe et communication



Signe et communication

constitue la bibliothèque de référence de l'étudiant des 1^{er} et 2^e cycles en information-communication. La collection porte les labels **EJL** (École de journalisme de Louvain) – **ORM** (Observatoire du récit médiatique), gages de sa proximité avec son public étudiant et de sa renommée internationale, et offre à l'étudiant des manuels de qualité, au contenu aussi complet que concis. Dans cette perspective, un appareil pédagogique structure chaque ouvrage.

Ses directeurs, **Benôit Grevisse** et **Marc Lits**, sont tous deux **professeurs à l'École de journalisme de Louvain (UCL, Belgique) et membres actifs de l'Observatoire du récit médiatique (UCL)**. Ils sont **entourés d'un comité scientifique international**, garantie supplémentaire de la qualité de la collection et de ses proximités avec les programmes des différentes écoles de journalisme et de communication.



COMITÉ SCIENTIFIQUE

BELGIQUE : **Jan Baetens** (KUL), **Daniel Biltreyest** (Université de Gand)
FRANCE : **Jean-Marie Charon** (Ingénieur d'études CNRS, EHESS), **Daniel Deloit** (École supérieure de journalisme de Lille), **Yves Jeanneret** (Université d'Avignon), **Guy Lochard** (Université Paris 3), **Jacques Noyer** (Université Lille 3), **Bruno Ollivier** (Université des Antilles et de la Guyane), **Michael Palmer** (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3), **Rémy Rieffel** (Paris 2 IFP), **Denis Ruellan** (Rennes 1 - IUT Lannion), **Jacky Simonin** (Université de La Réunion), **Jean-Claude Soulages** (Université Lyon 2), **Jacques Walter** (Université de Metz), **Yves Winkin** (École Normale Supérieure Lyon)
ROUMANIE : **Mihai Coman** (Université de Bucarest)
SUISSE : **Annik Dubied** (Université de Genève)
CANADA : **Serge Proulx** (Université du Québec à Montréal), **Thierry Watine** (Université Laval)
CHILI : **Bernardo Amigo Latorre** (Universidad de Chile)
BURKINA FASO : **Serge-Théophile Balima** (Université de Ouagadougou)
R. D. CONGO : **François Budimbani** (Facultés catholiques de Kinshasa)



TITRES PARUS

- Derèze G., *Méthodes empiriques de recherche en communication*
- Grevisse B., *Écritures journalistiques*
- Grevisse B., *Déontologie du journalisme*
- Jaspers J.-J., *Journalisme de télévision*
- Lits M., *Du récit au récit médiatique*
- Marthoz J.-P., *Journalisme international*
- Sepulchre S., *Décoder les séries télévisées*
- Verhaegen P., *Signe et communication*

À PARAÎTRE EN 2011

- Derèze G. et Diana J.-Fr., *Journalisme sportif*
- Lits M. et Koutroubas Th., *Communication politique et lobbying*
- Marthoz J.-P., *Couvrir les migrations*
- Reyniers A., *Communication interculturelle*

INFO & COM

licence
master
doctorat

PHILIPPE VERHAEGEN

Signe et communication



de boeck

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboeck.com

Couverture et maquette intérieure : cerise.be
Mise en page : Frame

© Groupe De Boeck s.a., 2010
Éditions De Boeck Université
Rue des Minimes 39, B-1000 Bruxelles

1^{re} édition
2^e tirage 2011

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : mars 2010
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2010/0074/257

ISSN 2030-8906
ISBN 978-2-8041-1743-6

de Victor à Fred

Si la plume qui a rédigé cet ouvrage n'est tenue que par une seule main, l'écriture qui en découle n'en est pas moins le fruit d'une production collective – polyphonique dirait le pragmaticien – où se côtoient, dans un joyeux désordre et par delà les générations, réflexions d'auteurs, contributions critiques de collègues, questions d'élucidation d'étudiants, remarques perspicaces de correcteurs, illustrations de dessinateurs improvisés, et j'en passe. Qu'ils soient toutes et tous remerciés d'avoir contribué à cet ouvrage en proposant, chacun à leur manière, leur part de signes.



Il est impossible de ne pas communiquer, disait l'anthropologue Gregory Bateson en parlant des humains, mais les animaux communiquent aussi, tout comme les plantes et les mondes cellulaires. Nous communiquons aussi avec les machines et les objets, et certains de ceux-ci communiquent entre eux. Tout communique avec tout, et tout ce qui communique le fait avec des signes, comme le démontre le philosophe et logicien états-unien Charles S. Peirce, quand il prétend que tout ce qui se pense relève du monde des signes.

Qu'ils étudient les sciences douces ou les sciences dures, tous les étudiants sont confrontés aux questions de l'échange d'information, du langage, du codage et des conventions, de la représentation, de l'interprétation, de la signification, de la commande, de l'action, de l'interaction, de la médiation, du sens commun et des très nombreux autres concepts qui concernent directement ou indirectement la communication et l'univers des signes. Tous les étudiants sont un jour confrontés à la question du fonctionnement de la communication et aux différentes théories des signes qui tentent d'expliquer ce phénomène complexe qui relie les humains, leurs artefacts et tout ce qui est vivant. Bien évidemment, les étudiants en communication, en linguistique ou en sémiotique sont les premiers concernés par cet ouvrage et ils y trouveront une excellente synthèse des principales théories de leur domaine d'étude. Ce livre étant destiné à tous ceux qui s'interrogent sur l'univers des signes et de la communication, l'auteur s'est évertué à présenter clairement les concepts, les problématiques, les théories et les débats scientifiques qui ont été particulièrement riches et intenses depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'aux confrontations actuelles avec les sciences cognitives.

Philippe Verhaegen est un chercheur internationalement réputé en sémiotique et en sciences du langage. Après une formation initiale en communication sociale et un doctorat consacré à la sémiotique peircienne, il a rejoint l'équipe professorale du Département de Communication (COMU) de l'Université de Louvain (UCL). Ancien président du département, il dirige actuellement le Groupe de recherche en médiation des savoirs (GReMS) et collabore activement à la revue *Recherches en Communication*. Comme chercheur, son expertise en communication, en technologie multimédia, en sémiotique et en médiation des connaissances est en permanence stimulée par

les débats scientifiques qui animent la communauté savante. En tant qu'enseignant, il a su convertir tous ces savoirs en connaissances accessibles à des débutants. Cet ouvrage en témoigne, mais il est aussi le résultat de toutes les interrogations et incompréhensions qu'un enseignant chevronné a pu rencontrer dans les salles de cours et les amphithéâtres. Philippe Verhaegen sait exactement où et pourquoi un paradigme peut heurter la compréhension d'un étudiant. C'est pourquoi il parvient ici à faciliter l'accès aux passages difficiles puis à guider et accompagner la découverte et l'apprentissage.

Cet ouvrage présente donc méthodiquement un vaste ensemble de théories concurrentes, ou en relation, tout en permettant au lecteur de comprendre certaines épistémologies éloignées de leurs modes de pensée souvent analytiques et réductionnistes. Les textes sont toujours accompagnés d'exemples simples prélevés dans la vie quotidienne. Les termes techniques sont clairement présentés, ce qui permet de comprendre les théories et les débats scientifiques qu'elles ont engendrés. Les préférences de Philippe Verhaegen pour les sémiotiques pragmatiques et cognitives lui permettent de bien présenter ces théories encore trop peu diffusées dans le monde francophone, mais il traite avec une égale compétence et un aussi grand talent de médiateur des savoirs les théories structuralistes et réductionnistes. Partout, il privilégie « la pertinence maximum d'une information en limitant au minimum l'effort nécessaire pour la saisir ».

Le dispositif éditorial qui encadre ce texte dynamique est tout aussi clair : chaque chapitre débute et se termine par un résumé de son contenu et des notions présentées, des encadrés illustratifs ou notionnels rythment la lecture et les invitations à approfondir sont présentées dans des bibliographies et des webographies bien sélectionnées.

Lire cet ouvrage fut un réel plaisir et une excellente occasion pour visiter à nouveau certaines théories. Tout comme moi, les chercheurs et les enseignants apprécieront cet effort de synthèse et de distance critique.

Bernard DARRAS
Professeur de sémiotique
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



1. Le monde des signes

Le développement de ces "machines à communiquer" que sont la télévision, la radio, la presse (grande ou petite), a largement contribué à répandre sur la place publique de nos sociétés des signes les plus divers : sons, images, gestes, écrits...

Sur les murs de nos cités, on ne compte plus les affiches publicitaires, les photos d'hommes politiques ou encore les graffitis qui, chacun(e) à leur manière, s'efforcent de nous parler, de nous persuader de la qualité des produits qu'elles nous donnent à voir, de la bonne foi des personnages politiques qu'elles nous présentent ou des réformes sociales qu'ils nous enjoignent de faire.

En prenant le métro, en pénétrant dans une salle de cinéma ou en entrant dans un grand magasin, nous sommes constamment assaillis par des messages visuels et/ou sonores : panneaux indicateurs, étiquettes, billets, prospectus, bons de commande, vendeurs à la criée, musiques d'ambiance, appels par haut-parleurs. Les interpellations ne manquent pas : "Monsieur, s'il vous plaît, connaissez-vous cette BD réalisée par des étudiants ? Elle est drôle et pas chère : 2 € ! Rires garantis ! ... ". Quand ce n'est pas nous qui les provoquons, le baladeur en bandoulière ou le GSM scotché à l'oreille.

De retour à la maison, ce sont les factures, le courrier en retard, les appels téléphoniques, le journal télévisé, la série ou le grand film du soir qui nous attendent. Encore des signes. En fin de journée, après avoir répondu tant bien que mal à toutes ces sollicitations "sémiotiques", nous nous plongeons dans quelques pages d'un roman pour trouver le sommeil. Nous donnons alors libre cours à nos pensées. Au petit matin, les yeux encore fermés, nous nous amusons à repasser les images de nos rêves en les adaptant à nos désirs les plus secrets. Encore une affaire de signe...

Il n'y a rien là de très neuf : depuis longtemps l'homme crée et use de signes pour se connaître, pour saisir le monde qui l'entoure et pour communiquer avec ses pairs. Mais étrangement il en a peu conscience. Les mots qu'il utilise, les gestes qu'il produit ne lui demandent guère d'efforts particuliers. Comme le dit la sagesse populaire, ce serait là le propre de l'homme. C'est pourquoi, parlant de communication verbale, certains ont utilisé l'expression de "langage naturel".

2. Un brin d'histoire

Pourtant derrière cette apparente naturalité, se cache un dispositif communicationnel d'une grande complexité. Si un locuteur tient ses moyens d'expression – sa langue maternelle – de ceux qui l'ont élevé, il ne faut pas perdre de vue les millénaires qu'il aura fallu à l'espèce humaine pour passer des vocalisations primaires des préhominiens aux langages articulés que nous connaissons aujourd'hui. La nature du langage relève d'une longue et laborieuse évolution des modes d'expression humains.

Ainsi les premiers balbutiements sémiotiques proviennent de la transformation d'actions motrices en gestes significatifs. Ces gestes à l'origine restent relativement ambigus dans la mesure où, issus des actions motrices qui les ont engendrés, ils leur restent profondément attachés. Oscillant entre actions et significations, ils n'en constituent pas moins les premiers modes d'expression de l'homme. Toutefois les échanges qu'ils autorisent dépendent du contexte de l'interaction : les gestes sont limités à l'expression d'éléments présents dans l'interaction et profondément attachés à celui qui prend la parole.

Le rejeu gestuel couplé à l'imitation de l'autre permettra de développer des interactions complexes mais qui resteront limitées au cadre tracé par celles-ci. Pour que se développe un véritable langage symbolique il faudra que l'homme parvienne à sortir de ce cadre. L'imitation et plus tard l'arrivée de l'image, en offrant un double du réel (c'est-à-dire à la fois quelque chose qui ressemble au réel – une copie – et en même temps un signe distinct du réel) autorisera une sortie de ce cadre et ouvrira la porte au discours symbolique.

Du geste à l'image et de celle-ci aux mots, les signes ont non seulement évolués mais se sont complexifiés au fil du temps. Aujourd'hui ils cohabitent dans des dispositifs de communication sophistiqués valorisant l'une ou l'autre de leur dimension. Ainsi, la radio tout en n'offrant pas d'image reconstruit pour l'auditeur un univers sonore où l'espace, la distance (le proche, le lointain), les couleurs, la force ou l'énergie comme la posture, le geste... sont uniquement transmis au travers des voix audibles, des sons d'ambiance ou de la musique. Inversement, en combinant l'image, le son et le texte, un site web peut créer un nombre infini de combinaisons de signes formant autant de dispositifs originaux.

3. Comment faire ?

Face à un objet d'étude aussi hétéroclite et multiforme, comment la sémiotique doit-elle se comporter ? Comment peut-elle l'appréhender de manière rigoureuse et scientifique ? Les systèmes de signes étant tellement imbriqués les uns dans les autres (observons simplement la complexité sémiotique d'une image, d'un document audiovisuel, d'une page écran sur Internet...), comment

le chercheur peut-il identifier les processus à l'œuvre, isoler les différents signes et catégoriser chacun de leur fonctionnement ? Pour y parvenir doit-il en observer la structure éventuelle, les décomposer en "unités élémentaires" et en reconstruire le fonctionnement ? Ou bien doit-il considérer qu'il est face à un système complexe, indécomposable qu'il doit appréhender comme tel ? Doit-il se centrer sur le sens qui émerge, se préoccuper des effets engendrés et/ou s'interroger sur les pratiques sociales dans lesquelles ils s'inscrivent ? Doit-il adopter une attitude plus empirique... ou plus abstraite et théorique ?

Et puis, quelles méthodes mettre en place pour les étudier ? Le sens, la signification paraissent tellement évanescents et intangibles. Empiriquement ? En rassemblant des documents de même nature et traitant d'une même thématique – ce que les sémiologues appellent *constituer un corpus* – le chercheur va tenter de les ordonner à partir d'un principe explicatif. Théoriquement ? En constituant des cadres conceptuels à priori (eux-mêmes émanant d'observations faites sur des corpus), le sémiologue va les exploiter pour analyser des dispositifs communicationnels particuliers : ainsi, par exemple, des différentes variantes de schémas narratifs (V. Propp, Cl. Bremond, A.J. Greimas, M. Adam...) qui tentent de dégager la structure du récit qui sous-tend un texte ; ou du déboîtement de système de signes imaginé par Hjelmslev et judicieusement exploité par Barthes qui a permis le dégagement de sens cachés – des *connotations* – dans un texte, une image et même dans n'importe quel objet reconnu par une culture donnée (la mode vestimentaire, la nourriture, l'automobile...) ; ou encore des différentes catégories de processus sémiotiques élaborées par Peirce – l'*analyse trichotomique* – et qui ont été exploitées par des chercheurs pour tenter de reconstruire le trajet du sens (G. Deledalle, R. Marty...). Autant de démarches qui ont permis de dégager de nombreuses hypothèses explicatives et d'en valider certaines.

4. Des questions en pagaille

C'est dire l'immensité de la tâche qui s'ouvre au regard du sémiologue. Depuis les travaux des précurseurs, comme Peirce, de Saussure ou Austin, de nombreuses questions ont été soulevées, certaines ayant obtenu réponses, d'autres restant en suspens : comment le langage verbal fonctionne-t-il ? Comment parvenons-nous à parler du monde qui nous entoure ? Comment expliquer notre capacité à nous exprimer de manière très personnelle alors que nous utilisons les mots de tout le monde ? Est-il adéquat de parler d'un "langage" de l'image, du son ou du geste comme l'on parle du langage verbal ? Ces différents modes d'expression fonctionnent-ils de la même manière ? Qu'est-ce qui, sémiotiquement parlant, distingue un geste d'une image, un écrit d'une parole ou une musique d'une voix ? Quels sont les effets

de ces différents langages sur les personnes et/ou les situations d'interaction ? Par quels procédés celles-ci interprètent-elles les signes perçus ? etc.

5. Le projet

C'est à ce genre d'interrogations que cet ouvrage est consacré. Essentiellement théorique, il a pour objectif de présenter et discuter les grands cadres notionnels qui ont été élaborés depuis la naissance de la sémiotique et, par là, d'initier son lecteur à ceux-ci.

Le propre d'une théorie ou d'un cadre conceptuel est d'attirer l'attention sur un aspect d'un problème et... corrélativement d'en passer d'autres sous silence. L'écrit, mode d'expression imposant une présentation successive – linéaire dirait Saussure – des idées, n'échappe pas à ce principe mais au contraire le renforce en les cloisonnant dans des parties bien séparées. Les six chapitres qui suivent sont donc autant de points de vue adoptés sur un domaine complexe – la vie des signes – dont le lecteur devra tenter l'intégration. Au-delà de la réflexion sur le signe, un fil conducteur les relie : celui de la communication qui le pense, l'exprime, l'interprète, bref le fait vivre et, en retour, en vit. Aucun de ces chapitres ne peut donc prétendre à lui seul faire le tour de la question, mais plutôt approfondir un de ses aspects en se focalisant sur lui. Et rien ne dit que, pris ensemble, ces différents points de vue constituent une vision complète du problème. On peut juste espérer qu'ils reflètent l'état actuel de nos connaissances dans ce domaine.

Trois grands points de vue sont ainsi adoptés dans cet ouvrage, points de vue qui, pour filer la métaphore, nous feront passer, à l'instar des théories de la relativité en physique, d'une sémiologie "restreinte" à une sémiotique "générale".

Dans les deux premiers chapitres, nous abordons la question du langage verbal telle qu'elle a été posée en linguistique par Ferdinand de Saussure (chapitre 1). Fondateur de la linguistique structurale, celui-ci a suggéré la création d'une nouvelle discipline – la sémiologie – qui étudierait la "vie sociale des signes" en s'appuyant sur le modèle de la langue. Quoi de plus efficace en effet que l'expression verbale : grâce à elle, un sujet peut parler de son environnement, échanger avec d'autres, penser et réfléchir. Mais qui plus est, elle est même capable de parler des autres systèmes de signes (le geste, l'image, la musique...) alors que l'inverse ne paraît guère possible. Ces arguments vont favoriser le développement d'une sémiologie foisonnante où le modèle d'analyse linguistique sera transposé aux autres systèmes sémiotiques. Cette "translinguistique" comme certains l'ont nommée a pris une extension variable, tantôt se limitant à quelques systèmes très codifiés (comme le code de la route ou les signaux sémaphoriques) tantôt s'intéressant à des objets aussi éloignés à première vue du langage verbal que ne le sont la mode vestimentaire, le catch ou l'automobile et soulevant des questions de type social ou culturel (chapitre 2).

À cette première approche, focalisée sur le fonctionnement interne de la langue et des codes sémiotiques apparentés, un courant issu de la philosophie du langage et de la pragmatique linguistique proposera d'orienter la réflexion sur l'action du signe en lien avec la situation dans laquelle se déroule l'interaction verbale. Mais cela demande un changement de point de vue : il faut dorénavant se pencher, au-delà des codes qui régissent les signes, sur les sujets qui les utilisent et sur les intentions qui les animent. Parler devient ici agir, c'est-à-dire impliquer des sujets dans une relation et dans une situation de communication déterminée. Le lien avec le modèle précédent résidera notamment dans le fait que l'énoncé – le dit – contient déjà une image, des traces, de son énonciation – le dire. L'analyse de celles-ci permet dès lors de comprendre comment, en utilisant le langage, les sujets négocient leur place dans l'échange (chapitre 3), convoquent un certain contexte et structurent leurs relations en exploitant la performativité – la capacité d'agir – du langage (chapitre 4). Ce courant toutefois délaisse quelque peu la notion de signe au profit d'une étude approfondie de ses effets tant sur les interlocuteurs que sur le contexte dans lequel l'interaction se déroule. Bien que cantonné à l'observation du langage, il ouvre des perspectives intéressantes – même si non réalisées à ce stade – pour l'analyse de dispositifs non essentiellement verbaux comme l'audiovisuel, la photographie, le multimédia...

L'attention aux circonstances de l'énonciation et la nécessité de saisir le plus exactement possible le "vouloir-dire" du locuteur va orienter la réflexion sur les mécanismes d'inférence impliqués par l'échange : qu'a voulu dire le locuteur et qu'est-ce que l'allocutaire a compris ? Par quels mécanismes d'inférence ce dernier est-il passé pour parvenir à cette compréhension ? Cette focalisation sur les rapports qui existent entre les signes et les mécanismes cognitifs est au fondement de la sémiotique de Charles Sanders Peirce (chapitre 5) et motive depuis plusieurs années des recherches en vue du développement d'une sémiotique cognitive (chapitre 6).

Délaissant la hiérarchie des systèmes sémiotiques qui avait permis à Saussure de valoriser le langage verbal, Peirce aborde les signes à partir d'une conception phénoménologique propre – la phanéroscopie – qui le conduira à une définition du signe, logique, et indépendante des distinctions opérées par le langage ordinaire entre verbal et non verbal, image et texte, etc. Ce nouveau point de vue associe le signe à sa pragmatique (un signe est d'abord ce qu'il fait, dira Peirce) et aux effets cognitifs qu'il est capable d'engendrer (tout ce qui est interprétable est en soi un signe). Communicationnelle, pragmatique et inférentielle, cette sémiotique qui se veut générale reste aussi relativement abstraite et de manipulation assez difficile.

Issus d'un champ interdisciplinaire baptisé "sciences cognitives", des travaux de plus en plus nombreux font état depuis les années soixante des rapports étroits qui existent entre les processus sémiotiques "externes" (par exemple,

l'écriture et son résultat l'écrit) et les processus cognitifs "internes" (pour Goody, le raisonnement "graphique" qui les sous-tend (Goody, 1979)). Loin de former un ensemble homogène, ces travaux préfigurent néanmoins le développement d'une véritable sémiotique cognitive. Il est sans doute trop tôt pour en présenter ici une synthèse. À défaut, le chapitre 6 propose de discuter de deux modèles – et des paradigmes qui les opposent –, l'un valorisant la recherche de la pertinence optimale comme principe majeur de fonctionnement de nos échanges verbaux (Sperber et Wilson) et l'autre montrant à quel point notre langage est construit sur des projections métaphoriques prenant leur source dans notre expérience d'être au monde (Lakoff et Johnson). Sans faire le tour de cette problématique, ces deux modèles devraient permettre une ouverture aux travaux et aux questions qui préoccupent la recherche sémiotique aujourd'hui. C'est ce qui explique aussi la raison pour laquelle ce livre ne se clôture pas sur des conclusions, mais s'efforce, par la confrontation des théories et des modes d'approche, d'initier son lecteur à celles-ci et de poser les jalons pour lui permettre de problématiser une réflexion sur les signes.

6. Premières définitions : pour savoir de quoi on parle

Avant d'entamer notre parcours, dotons-nous d'un premier point d'ancrage, de premières définitions, certes approximatives, mais indispensables au propos qui va suivre.

Le signe tout d'abord sera vu comme tout ce qui sert à quelqu'un à se représenter un état du monde et à le communiquer à autrui : paroles, images, sons, gestes, odeurs, couleurs... Nous verrons que cette définition sera, selon les différents courants qui traversent la sémiologie, élargie, restreinte voire radicalement mise en cause. Quant à la sémiotique ou sémiologie, retenons pour l'instant qu'il s'agit de l'étude générale des systèmes de signe (systèmes verbaux, iconiques, gestuels, sonores...). Décrire et comprendre le fonctionnement de ces systèmes sera donc au centre de nos préoccupations.

Sémiologie ou sémiotique ?

Une petite remarque terminologique s'impose ici. L'étude des signes a conduit les chercheurs à proposer deux termes pour en parler. L'un, la *sémiologie* (du grec *semeion* – *σημειον*-, signe), a été créé dans les années 1910 par Ferdinand de Saussure et a surtout couvert les études qui donnaient priorité au langage verbal. L'autre, la *sémiotique* (traduction du terme anglais "semiotic"), a été proposé 30 ans avant par un logicien américain, Charles Sanders Peirce, pour désigner une discipline qui étudieraient

les processus susceptibles de "faire signe". Cette seconde approche toutefois est restée confinée à des écrits personnels – qu'on appellera par la suite les *Collected Papers* – publiés bien des années après la mort de leur auteur. C'est à partir des années 60-70 que ces réflexions ont commencé à être connues et débattues dans les milieux spécialisés. Jusqu'à cette époque, sémiologie et sémiotique désignaient donc deux modes d'approche bien distincts et qui s'opposaient sur plusieurs plans. Dans les années 80, ces termes ont perdu petit à petit de leur spécificité d'origine et sont devenus quasi des synonymes. Dans cet ouvrage, sauf précision, nous utiliserons indifféremment l'un ou l'autre de ces termes avec, toutefois, une prédilection pour la terminologie de Peirce qui s'inscrit, comme nous le verrons, dans une démarche plus globale et intégrative.

7. Le sémiologue, ce funambule

Pour un nouveau venu, la sémiotique peut paraître d'un abord difficile. Sa terminologie, son mode d'approche, voire les analyses qu'elle peut réaliser peuvent poser problème. Il est vrai que si un enfant n'a pas besoin d'un linguiste pour apprendre et parler correctement une langue, on voit mal pourquoi nous devrions faire appel à un sémiologue pour utiliser et comprendre les nombreux signes qui font partie de notre quotidien. Une petite mise au point s'impose dès lors.

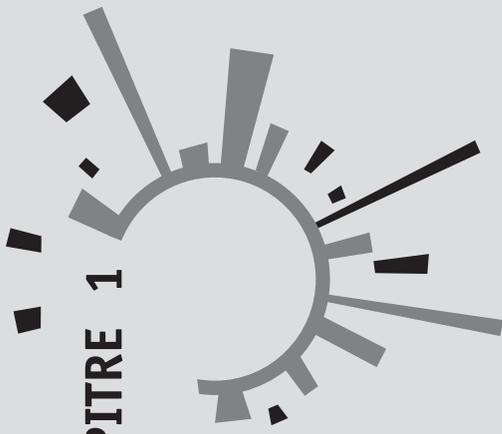
La sémiotique n'est ni une "médecine" ni une "pédagogie" des signes mais une discipline qui cherche au contraire à comprendre et à rendre intelligible leur fonctionnement. La difficulté de son mode d'approche réside dans le fait qu'elle doit analyser, non un objet externe, mais précisément *ce qu'elle* utilise comme moyen pour réaliser une telle analyse : parler du langage, écrire sur le langage, c'est toujours utiliser des signes linguistiques pour parler d'autres signes linguistiques. Cette approche, qui pourrait prendre des allures de cercle vicieux, est néanmoins incontournable. La solution consiste en un usage de la langue somme toute ordinaire : le passage à un méta niveau, le recours au métalangage, c'est-à-dire à un langage qui traite d'un langage. C'est le cas chaque fois que nous cherchons à définir un mot dans la langue (comme le fait un dictionnaire à chaque définition). Le prix à payer d'une telle opération se mesure en richesse et variété terminologiques : le sémiologue est contraint soit de créer de nouveaux termes (par exemple, qualisigne, trichotomie, embrayeur...), soit d'utiliser des mots du langage ordinaire mais en les transformant quelque peu pour satisfaire les besoins de sa métalangue (c'est le cas pour des termes comme symbole, signe ou indice, par exemple). Dans ce dernier cas toutefois, le risque de confusion entre langage ordinaire et terminologie propre est évident. L'histoire des théories sémiologiques est

ainsi truffée de concepts prenant des sens variés selon les auteurs et les courants de pensée, quand ils n'entrent pas franchement en contradiction.

Une autre difficulté réside dans la synergie sémiotique. Parler, c'est produire des sons relevant du code linguistique, mais c'est aussi et en même temps, emprunter une voix particulière (un geste vocal), adopter une posture, gesticuler, se positionner dans l'espace, etc. Que l'on soit en conversation directe ou médiatisée ne change rien à l'affaire (comme en présentiel, un animateur radio ne peut éviter de poser sa voix, de gesticuler, d'adopter des postures, etc.). Cette synergie des signes déforme la vision que l'on peut avoir de chacun d'eux pris isolément. Ainsi, par exemple, notre capacité d'écriture acquise au plus jeune âge a contribué à construire une représentation du langage parlé comme d'une matière sonore constituée de mots, c'est-à-dire d'entités clairement séparées et identifiées. Pourtant objectivement, il n'en est rien : l'expression orale est un flux sonore rythmé par notre respiration. L'identification d'entités et leur transcription écrite est le fruit d'un long apprentissage qui a déformé (mais aussi, d'un autre point de vue, enrichi) notre conception de l'expression orale. C'est pourquoi, il nous est particulièrement difficile d'imaginer ce qu'est un langage oral pour une société sans écriture ou tout simplement pour un enfant qui n'écrit pas encore. Il en va de même pour les autres systèmes de signes (par exemple, si le geste peut exister sans l'expression orale – l'inverse n'étant pas possible – l'arrivée de la parole modifie considérablement notre regard, nos mimiques, nos comportements gestuels et posturaux, etc.)

La situation se complique encore avec le développement de ces outils qui prolongent nos capacités corporelles et cognitives – ces technologies de l'intelligence selon l'expression de Lévy – comme l'écriture, l'audio-visuel, les différents médias, les dispositifs multimédias... Ceux-ci tout à la fois ont tendance à reproduire dans leur fonctionnement les modèles théoriques qui ont cours à un moment donné et inversement, ils contribuent à leur construction en imposant bien souvent leur spécificité technique. Ainsi, par exemple, selon la "métaphore du conduit" (analysée au chapitre 6), Reddy montre qu'on pense et on agit comme si communiquer c'était mettre des objets (ses idées) dans des récipients (des mots, des expressions, des phrases...) pour les faire parvenir à quelqu'un. Cette représentation comme bien d'autres qui relèvent du sens commun complexifie le travail du sémiologue et rend particulièrement difficile la communication de ses observations.

Comme on le voit, la posture cognitive du sémiologue – comme celle de bien d'autres chercheurs en sciences (humaines) – est donc assez complexe et exige à chaque instant de pouvoir observer des signes et de s'interroger sur ceux-là même qu'il utilise pour analyser et parler des premiers. C'est à la découverte de cette démarche de funambule que les pages qui suivent sont consacrées. En espérant que le lecteur y trouvera autant de plaisir que l'auteur en a eu à les écrire.



CHAPITRE 1

Le signe linguistique

1. La domination du langage	18
2. Notions de linguistique générale	25

En Europe, la sémiotique a pris son essor au sein des réflexions menées par le linguiste Ferdinand de Saussure au début du XX^e siècle. Vue initialement comme une science qui devait chapeauter le développement de la linguistique générale, la sémiologie a véritablement pris son essor après Saussure, quand un certain nombre de ses disciples ou lecteurs ont décidé d'appliquer ses préceptes en dehors du langage verbal. Outre-Atlantique, un américain du nom de Charles Sanders Peirce avait lui aussi développé, quelques années auparavant, une théorie sémiotique dont, selon toute apparence, Saussure n'a jamais eu vent. La linguistique a ainsi servi de modèle quasi unique à la réflexion sémiologique pendant plusieurs décennies. Elle a orienté ses travaux, alimenté sa méthodologie et soulevé un certain nombre de questions fondamentales sur la nature des signes non linguistiques. Toute médaille ayant son revers, cet héritage linguistique a aussi lourdement pesé sur la conception du signe et sur la place occupée par le langage parmi ceux-ci. Érigée en modèle de référence, la linguistique a favorisé l'émergence d'une sémiologie qui a considéré comme "non linguistique" tout signe s'éloignant de sa sphère. Si certaines études se poursuivent encore dans cette direction, la recherche sémiotique s'est aujourd'hui ouverte à d'autres regards : la pragmatique et les recherches en sciences cognitives.

1. La domination du langage

Sans conteste, la réflexion sur les signes a longtemps été liée à celles portant sur le langage verbal. Au point que pour certains auteurs les deux champs d'investigation ont eu tendance à se confondre. Quoi de plus naturel, apparemment. Parler, discuter, écrire, apparaissent comme des formes de communication intrinsèquement liées à notre condition d'être humain. L'apanage de la nature humaine ne réside-t-il pas précisément dans cette capacité de l'homme à s'exprimer par la parole ? L'enfant n'entre-t-il pas de plain-pied dans la communauté des êtres humains lorsqu'il abandonne son babillage pour formuler ses premiers mots ? L'identité culturelle ne se confond-elle pas souvent avec les frontières linguistiques ? Le développement culturel, social et humain ne repose-t-il pas sur le rôle et la place de la parole dans nos sociétés ? Sans parler bien sûr de l'omniprésence de ce langage aujourd'hui : radio, télévision, images ou Internet sont truffés de paroles et d'écrits sans compter les échanges et les discussions qui ont eu cours pour les concevoir, les mettre en forme et les diffuser.

1.1 Les arguments en faveur

Outre son caractère naturel, les linguistes avancent plusieurs arguments pour justifier la place particulière que la langue occupe au sein de l'univers des signes. Ainsi, selon Benveniste, « les signes de la société peuvent être intégralement interprétés par ceux de la langue, non l'inverse. La langue sera donc l'interprétant de la société ». (Benveniste, 1974 : 54). La primauté du verbal sur les autres systèmes de signes tiendrait à une propriété intrinsèque de la langue : « Aucun autre système ne dispose d'une "langue" dans laquelle il puisse se catégoriser et s'interpréter selon des distinctions sémiotiques, tandis que la langue peut, en principe, tout catégoriser et interpréter, y compris elle-même. (...) C'est dans cette faculté métalinguistique que nous trouvons l'origine de la relation d'interprétance par laquelle la langue englobe les autres systèmes. » (Benveniste, 1974 : 62-65).

Il est vrai qu'on imagine mal une image qui "parlerait" de la musique ou de la parole et a fortiori, qui "parlerait" d'elle-même. Des propos identiques peuvent être tenus pour tout autre langage non verbal.

On peut mesurer la difficulté d'une telle entreprise en observant le travail du peintre surréaliste René Magritte. Quand ce dernier tente de représenter sur sa toile une pipe, c'est avec le langage verbal qu'il s'efforce d'exprimer la difficulté qu'à l'image de "parler" le réel : ceci n'est pas une pipe. Effectivement, la pipe que nous apercevons sur le tableau n'est pas au sens propre l'objet réel que nous appelons "une pipe" mais juste une représentation figurée de celle-ci. Le langage verbal n'a pas de difficulté

à nier ce qu'il présente. Pour cela il utilise des énoncés ambivalents : "je n'ai pas faim" = "j'ai faim" + "ne... pas". L'image donne à voir quelque chose qu'elle rend présent à notre regard. Contrairement au langage verbal, elle ne peut pas affirmer la présence de cette chose et en même temps affirmer son contraire. Le langage verbal n'y voit aucun inconvénient : c'est son mode ordinaire de fonctionnement. Il représente le monde à partir d'un ensemble de termes qui n'ont aucun lien avec le monde auquel il est fait référence.

Le langage verbal devient ainsi le premier système sur lequel la recherche doit se pencher. Si l'on envisage le développement d'une étude générale des signes – d'une sémiologie –, celle-ci passe d'abord par une analyse des langues parlées. Entre les signes, il y aurait donc une sorte d'organisation hiérarchique, pyramidale, avec au sommet la parole et, en dessous d'elle, les autres systèmes expressifs : le geste, l'image, la musique, etc. Il ne peut donc y avoir égalité de traitement entre ces différents systèmes signifiants. Jakobson abonde en ce sens : « le système sémiotique le plus important, la base de tout le reste, c'est le langage : le langage, c'est réellement les fondations mêmes de la culture. Par rapport au langage, tous les autres systèmes de symboles sont accessoires ou dérivés. L'instrument principal de la communication porteuse d'information, c'est le langage » (Jakobson, 1963 : 28).

Cette hiérarchisation va même jusqu'à s'insinuer au cœur de l'analyse du langage verbal, dans la distinction entre la parole et l'écriture. Les structuralistes ont longtemps considéré celle-ci comme une simple technique d'enregistrement de la parole, un redoublement matériel du parlé. La parole est vue comme première, comme l'expression la plus proche de la conscience, de l'intériorité et de l'âme. Elle est un *dedans* où la pensée réside alors que l'écriture, expression seconde, auxiliaire, ne serait qu'un rejeton bâtard non nécessaire, un *dehors*. Dans des contextes très différents, Derrida (en philosophie) et Goody (en anthropologie) ont mis en cause cette hiérarchie et montré que si la parole détermine l'écriture, à l'inverse, l'écriture influence aussi la parole et les processus cognitifs qui lui sont associés (Goody, 1979).

Cette priorité accordée au son au détriment de la graphie – le phonocentrisme – s'inscrirait selon Derrida dans un mouvement plus général qui a instauré la domination sur les autres modes de signification du discours verbal et des recherches apparentées – le logocentrisme (Derrida, 1967). Ici tout passe par le verbe : la culture comme les mythes, l'image comme la musique, la publicité comme la mode. La langue y est considérée comme une caractéristique de l'espèce humaine irréductible à une explication de type sociologique ou anthropologique. C'est par elle que l'individu et le monde dans lequel il vit sont constitués, par elle aussi que nous pouvons appréhender et décrire le réel.

Il n'y a donc rien de surprenant dans le fait que l'interrogation sur les signes ait d'abord porté son attention sur ce langage prédominant. La linguistique est de ce fait une discipline incontournable dans les études sémiotiques. Elle leur a fourni des concepts et des méthodes tout au long de son développement. Cet apport toutefois n'a pas eu que des avantages. En s'appuyant sur les résultats de l'analyse du langage et en cherchant à transposer ceux-ci à d'autres systèmes d'expression, les études linguistiques ont autant mis à jour qu'occulté les processus sémiotiques à l'œuvre dans les modes d'expression non linguistiques. Si toutes n'ont pas eu pour effet de favoriser le développement d'une sémiotique, la plupart ont quand même orienté le point de vue des chercheurs et par là favorisé l'émergence d'une étude objective et scientifique des signes.

1.2 Les études linguistiques : un brin d'histoire

Si les premières réflexions sur le langage se confondent probablement avec l'histoire de l'humanité, on peut résumer leur développement depuis l'Antiquité grecque jusqu'au XVIII^e siècle par la mise à jour des principes de la grammaire, c'est-à-dire des règles et des lois permettant de produire des énoncés verbaux. C'est à ces travaux que l'on doit notamment d'avoir systématisé l'analyse grammaticale : ainsi des distinctions entre les 3 genres (le masculin, le féminin et le neutre), entre les noms et les verbes, les conjonctions, la catégorie du temps du verbe, le classement des flexions, la voix, le mode, le pronom, la préposition, etc. Ces travaux visaient principalement à donner les règles du "bon" et du "beau" parler, à permettre de distinguer les formes d'expression correctes des formes incorrectes. C'est donc un courant avant tout normatif qui se trouvait ainsi développé.

À la fin du XVIII^e siècle, la découverte du sanscrit – une langue sacrée de l'Inde ancienne – va permettre d'atteindre une première forme de linguistique scientifique : la linguistique historique et comparée. En effet, le sanscrit présentait d'étonnantes similitudes avec des langues européennes anciennes et modernes comme le grec et le latin d'un côté, le gothique et le celtique de l'autre et ce, à un point tel que ce ne pouvait être le fruit du hasard. Dans le même temps, certains auteurs postulaient un développement généalogique (arborescent) des langages à partir d'un petit nombre de langues-mères. Les chercheurs en viennent ainsi à soutenir l'idée que les similitudes observées proviendraient du fait qu'elles dérivent d'une même langue mère, l'indo-européen. Leurs études se fondent sur une démarche comparative des éléments grammaticaux présents dans chacune d'elles et la mise à jour des règles qui permettent leur transformation d'une langue à l'autre.

La comparaison du sanscrit avec d'autres langues européennes a permis de mettre à jour des lois de transformation (phonétiques, sémantiques, lexicales...) en montrant que l'on pouvait "passer" d'une langue à une autre en respectant certaines règles. Dans l'exemple qui suit, les termes signifiant "pied" et "dix" sont exprimés dans quatre langues différentes. Il est aisé de constater qu'ils présentent des similitudes d'écriture à condition de postuler une règle de transformation des "P" en "F" et des "D" en "T".

Exemple :

Langue	"Pied"	"Dix"
Gothique	Fotus	Taihun
Latin	Pedis	Decem
Grec	Podos	Deka
Sanscrit	Pados	Daka

Ces travaux ont abouti à classer et répertorier les différentes langues indo-européennes en groupes distincts plus ou moins homogènes (iranien, germanique...), de proposer des hypothèses concernant le changement linguistique, de mettre en évidence certaines lois de changement phonétique et morphosyntaxique. Mais surtout, comme le souligne Saussure, ces études ont permis pour la première fois « (d')éclairer une langue par une autre, (d')expliquer les formes de l'une par les formes de l'autre » (de Saussure, 1972 :14) et de ne plus voir dans la langue « un organisme qui se développe par lui-même, mais un produit de l'esprit collectif des groupes linguistiques » (de Saussure, 1972 :19).

S'il y avait changement, cela ne se pouvait que si d'autres éléments linguistiques étaient conservés d'une langue à l'autre. La linguistique historique considérait que cette transformation devait maintenir l'organisation grammaticale et phonétique en passant d'une langue à l'autre. Comme le souligne Ducrot, « les comparatistes ont cru découvrir que les lois phonétiques détruisent progressivement – par une sorte d'érosion – l'organisation grammaticale de la langue qui leur est soumise. (...) D'où le pessimisme de la plupart des comparatistes : l'historien des langues ne trouve à retracer que leur déclin – amorcé déjà dans les langues de l'Antiquité –, et Bopp se plaint souvent de travailler dans un champ de ruines. » (Ducrot, 1972 : 25). L'État ancien était donc considéré comme la vérité grammaticale de l'État nouveau. Difficile à l'époque d'imaginer que la transformation des langues pouvait, au lieu de

décliner, créer de nouvelles organisations grammaticales. Mais le fait à noter est que ce déclin proviendrait de l'attitude du locuteur, une attitude d'usager où : « il traite la langue comme un simple moyen, comme un instrument de communication dont l'utilisation doit être rendue aussi commode et économique que possible. Les lois phonétiques auraient justement pour cause cette tendance au moindre effort, qui sacrifie l'organisation grammaticale au désir d'une communication à bon marché » (idem : 26).

L'analyse comparée des langues a donc conduit ces chercheurs à affirmer que ces systèmes se dégradent avec le temps et que ces dégradations résultaient de l'attitude communicationnelle des utilisateurs intéressés par une langue pratique et simple. La linguistique historique et comparée a donc d'un côté contribué à valoriser les langues anciennes et de l'autre réduit la communication à une fonction secondaire et instrumentale.

C'est précisément cette thèse que Saussure va remettre en cause (de Saussure, 1972). Pour lui la langue est constitutivement un instrument remplissant une fonction de communication (même s'il n'utilise pas ce terme de façon explicite). Sans elle la pensée ne serait qu'une "masse amorphe". Le fonctionnement du langage, c'est-à-dire son utilisation par les sujets parlants pour les besoins de la communication, ne débouche pas sur cette désorganisation progressive des langues affirmée par les comparatistes. Au contraire par leurs paroles les locuteurs introduisent constamment des changements linguistiques en créant des néologismes, en exploitant des analogies, en enrichissant tel ou tel termes linguistiques. Bref la fonction du langage – la communication – ne met pas en danger son organisation, mais au contraire contribue à son renforcement. Car pour lui la langue n'est pas une somme d'entités disparates, mais forme ce qu'il appelle un *système* où chaque élément acquiert du sens – de la *valeur* dans la terminologie de Saussure – en fonction des autres : « les éléments linguistiques n'ont aucune réalité indépendamment de leur relation au tout » (Ducrot, 1972 : 32).

Certains successeurs de Saussure vont approfondir cette idée d'une langue remplissant des fonctions particulières. Leur attention se porte alors sur la recherche des fonctions jouées par les éléments qui composent la langue : quelle est la fonction des sons élémentaires et quels rôles jouent-ils dans la détermination du sens ? Quelles fonctions remplissent les différents éléments grammaticaux (les personnes, les verbes, les temps...), syntaxiques voire même sémantiques ? Ces réflexions fonctionnalistes ont préoccupé pour partie des chercheurs comme Martinet, Jakobson, Gougenheim, Priéto.

Le schéma de Jakobson

Étudiant le rapport entre langage et poésie, Jakobson a proposé une représentation de la communication en termes de facteurs et fonctions. Au nombre de six, ils sont censés représenter l'ensemble des éléments intervenant dans un échange : le *destinateur* y est vu comme quelqu'un qui adresse un *message* à un *destinataire*, message composé sur base d'un *code* communément partagé par les partenaires en présence. Par là, il tente d'établir le contact avec son interlocuteur en lui parlant de quelque chose, c'est le *référent*. En agissant de la sorte, le destinateur accomplit une fonction dite *expressive* et incite son allocutaire à l'écouter et/ou à réagir : c'est la fonction dite *conative*. Il lui parle de quelque chose – fonction *référentielle* – et tente de maintenir la relation – fonction *phatique*. Le locuteur peut aussi jouer avec la forme orale (ou écrite) du langage en usant de rimes, de répétitions, d'allitérations, d'assonances... : "Au volant, la vue c'est la vie". Ou jouer avec le son et le sens comme dans ce slogan pour un camembert : "Bien fait pour vous". C'est la fonction *poétique*. Enfin les interlocuteurs peuvent avoir recours à la fonction *métalinguistique* quand ils souhaitent vérifier le sens ou la bonne compréhension d'un terme du code. Ainsi le chien aboie, mais le mot "chien" n'aboie pas.

Cette description, connue sous le terme de "schéma de la communication" ou "schéma de Jakobson", devait à l'origine servir à positionner l'expression poétique parmi les autres faits de langage. La tradition a toutefois oblitéré ce contexte particulier. La simplicité du modèle et sa congruence par rapport aux technologies de l'information existantes (le téléphone, la radio ou la télévision comme dispositif de transmission de signaux électriques codés d'un émetteur à un récepteur) ont fait de ce schéma une représentation canonique des processus de communication bien ancrée dans les mentalités. Pourtant il occulte une série de questions : la communication implique-t-elle au minimum deux personnes ? Un message repose-t-il nécessairement sur un code de conventions ? Une communication implique-t-elle obligatoirement un message ? Etc.

Certains auteurs considèrent l'interprétation fonctionnaliste comme un travestissement des thèses de Saussure. C'est la position soutenue par le linguiste danois, L. Hjelmslev. Au lieu d'accorder une place centrale à la fonction, ce dernier préférera s'appuyer sur une affirmation, essentielle selon lui, de Saussure : « la langue est une forme et non une substance » (de Saussure, 1972 : 168). Il faut entendre par là que chaque unité de la langue ne peut pas être définie en elle-même mais seulement par les rapports qui la relient aux autres unités. Elle doit donc se définir par les règles selon lesquelles on peut

les combiner. Sa substance est secondaire : peu importe quelle manifestation perceptible (quel son) l'exprime ou quelle signification elle évoque. Seul compte le jeu formel des différences entre les unités.

Cette position permet à Hjelmslev d'affirmer qu'on peut transformer une langue parlée en langue écrite, gestuelle, iconique... pour peu que l'on maintienne, au cours de ces transformations, une même organisation structurale entre les significations exprimées et les moyens matériels utilisés. Les différents moyens d'expression partageraient ainsi un *isomorphisme* structural. Cette thèse débouche sur un élargissement considérable du champ linguistique et offre des perspectives intéressantes pour le développement d'une étude générale des signes (cf. ci-dessous page 72). Le prix à payer cependant est celui d'une abstraction et d'une formalisation accrue du structuralisme saussurien. Hjelmslev s'est proposé de l'appeler la *glossématique*.

« La linguistique classique, et la linguistique critique qui lui a succédé, ont estropié les termes techniques – souvent dès leur création – au point de les rendre inutilisables dans une théorie exacte. Garder les termes traditionnels veut dire rester incompréhensible. C'est pourquoi nous proposons le terme de glossématique pour indiquer la linguistique à la fois empirique et déductive, et qui par cette méthode s'oppose à la grammaire et à la phonologie. La méthode glossématique ne vaut pas que pour la linguistique. Elle est utilisable et nécessaire pour n'importe quelle sémiologie, et c'est sur cette base élargie qu'il faut l'établir » (Hjelmslev, 1971 : 133).

Outre-Atlantique se développent des conceptions assez différentes du langage verbal. Le distributionalisme, dont la tête de proue est Bloomfield (Bloomfield, 1933), va s'opposer à l'idée selon laquelle la parole refléterait d'abord les pensées et les intuitions du sujet parlant. Elle doit avant tout être expliquée par ses conditions externes d'apparition. Il faut commencer par la décrire minutieusement en évitant tout jugement de valeur ou préjugés. Méthodologiquement il s'agit de rassembler des énoncés contenant des unités linguistiques identiques, de les décrire et de rechercher des régularités entre elles, sans s'interroger sur leurs significations. Le chercheur observe donc chaque unité dans son environnement linguistique propre et tente de définir sa "distribution" c'est-à-dire l'ensemble des environnements où on la rencontre dans le corpus. Pour y parvenir le chercheur va décomposer ces énoncés en segments qui eux-mêmes seront ensuite subdivisés en sous-segments et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il arrive aux unités minimales. À partir de là, il peut étudier la place occupée par ces unités linguistiques en fonction du contexte segmental de l'énoncé.

Cette approche, qui se veut objective et explicite de la langue, rejette donc toute notion qui impliquerait une connaissance préalable du langage. En ce sens elle se distingue radicalement de l'approche fonctionnaliste. Parmi les reproches adressés au distributionnalisme, on peut mentionner le fait que ce courant se contenterait de décrire et classer les faits de langage, et non de chercher à les expliquer. C'est pourquoi Chomsky a proposé de réconcilier le souci d'être objectif avec celui d'être explicatif dans le cadre de ce qu'il a appelé la grammaire générative. Celle-ci constitue l'ensemble des règles à partir desquelles on peut construire de façon mécanique et automatique tous les énoncés admissibles. Cette grammaire doit donc pouvoir rendre compte des différents énoncés de la langue, qu'ils soient implicites ou explicites, clairs ou ambigus.

On le voit, les études linguistiques ont emprunté plusieurs voies, tantôt théorique ou formelle, tantôt empirique ou behavioriste mais, fait marquant, la plupart d'entre elles sont restées confinées à l'étude du fonctionnement du langage verbal. Dans son *Cours de linguistique générale*, Saussure, le linguiste genevois, avait pourtant ouvert la voie en proposant la création d'une science, la sémiologie, qui étudierait la vie des signes au sein de la vie sociale (de Saussure, 1972 : 33). Inspirateur principal de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le structuralisme linguistique, il a jeté les bases d'une approche scientifique de la langue et par là suggéré le développement de recherches sur les différents systèmes de signe.

Ferdinand de Saussure (1857-1913)

Parler de Saussure, c'est d'abord se trouver confronté à une des plus étranges destinées qui fût. Fils d'une famille genevoise d'intellectuels et de savants protestants, Saussure est parti à 18 ans en Allemagne (à Leipzig) pour y faire des études de linguistique. À 21 ans, il soutenait son "Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes" qui contribua grandement à sa renommée. Trois ans plus tard, il soutenait sa thèse "De l'emploi du génitif absolu en sanscrit", travail semble-t-il moins brillant que le Mémoire. Pendant les dix années qui suivirent, il enseigna à l'École des Hautes Études (à Paris) pour reprendre ensuite un poste de professeur à Genève. De 1891 à sa mort, il ne publiera (presque) plus rien.

2. Notions de linguistique générale

Selon Saussure, les études grammaticales, la philologie et les recherches comparatives menées jusque-là ne sont pas parvenues à constituer une véritable science linguistique parce qu'elles ne se sont jamais préoccupées de dégager la nature de leur objet d'étude. Ainsi, « la grammaire comparée ne s'est jamais

demandé à quoi rimaient les rapprochements qu'elle faisait, ce que signifiaient les rapports qu'elle découvrait. Elle fut exclusivement comparative au lieu d'être historique » (de Saussure, 1972 : 16). On a dû attendre la fin du XIX^e siècle pour voir cette perspective historique se développer et faire de la comparaison un moyen, une simple méthode pour reconstituer les faits de langage. Mais Saussure considère que ces travaux restent encore insatisfaisants par rapport au développement scientifique du langage. Il préconise dès lors de « chercher les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues, et de dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de l'histoire » (idem :20). Pour y parvenir, il faut prendre du recul par rapport aux études historiques menées jusque-là et aborder les phénomènes linguistiques sous un autre angle.

Saussure va soutenir alors qu'il n'y a pas une, mais deux linguistiques : une linguistique diachronique qui concerne l'évolution des langues et une linguistique synchronique qui se préoccupe de tous les aspects statiques du langage, une sorte de science des états de langue. Bien sûr, ces deux dimensions sont étroitement liées mais elles doivent être identifiées et distinguées car elles correspondent à des processus spécifiques : « la première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante : il est devant un état » (de Saussure, 1972 : 117). Saussure estime qu'il faut réaliser une sorte de photographie – d'instantané – de la langue pour en dégager les différents composants, décrire les liens qui les unissent et préciser leur mode de fonctionnement et à partir de là, voir comment cette langue évolue. Ce n'est qu'à cette condition qu'une véritable science générale du langage pourra voir le jour. Saussure consacra ainsi une partie du CLG à l'analyse synchronique et une autre à la diachronie. Mais l'essentiel de son travail – en tout cas son originalité et ce qui fera sa renommée – tient dans la première où il jette les bases de ce que par la suite on nommera : l'approche structurale du langage. La sémiologie qui s'en est inspirée a tenté d'en appliquer la méthodologie et les concepts à des systèmes de signes aussi variés que l'image, le cinéma, le théâtre, l'affichage politique, la publicité, la presse et ce, jusqu'à des objets culturels comme la voiture, la mode ou les aliments. C'est dire la place et le rôle joué par cette approche dans le développement de la sémiotique. C'est dire aussi l'importance des premiers concepts élaborés par Saussure (langue, signe, arbitraire, système, etc., cf. ci-dessous) dans la construction des cadres théoriques de la sémiologie.

La volonté de faire des études linguistiques une véritable discipline scientifique va pousser Saussure à mener une analyse rigoureuse et méthodique du langage en posant, à chaque étape de sa réflexion, les questions épistémologiques propres à tout développement scientifique : quel est l'objet de cette science ? Quels en sont les postulats, les concepts essentiels ? Par quelles méthodes l'aborder sans dénaturer son objet ? etc.

La Bible du linguiste : le CLG

Le retentissement des travaux de Saussure repose, pour l'essentiel, sur un livre – le *Cours de Linguistique Générale* (en abrégé CLG) – paru en 1916 qu'il n'a en fait jamais écrit. Deux jeunes professeurs de Genève, Charles Bally et Albert Séchehaye, s'en sont chargés. Après la mort du maître, ces derniers ont entrepris de rédiger le CLG à partir des notes prises par des étudiants qui avaient eu la chance d'assister à un des trois cours de linguistique générale donnés par Saussure entre 1907 et 1911. « Le "Maître de Genève" n'écrivait donc pas, et si le nom de Saussure peut représenter ce qu'il est devenu tout au long du XX^e siècle, c'est parce que d'autres ont écrit. » (Gadet, 1987 : 13). Mais cela ne va pas faciliter l'interprétation de sa pensée. Depuis 1916, de multiples travaux d'éclaircissements et de commentaires ont vu le jour, suscitant la plupart du temps de (très) vives controverses. C'est sans doute pour ces raisons que le CLG reste un ouvrage très actuel.

2.1 L'objet de la linguistique : la langue

« Quel est l'objet à la fois intégral et concret de la linguistique ? », s'interroge Saussure, « La question est particulièrement difficile » (de Saussure, 1972 : 23). En effet, le langage est un phénomène multiforme : sonore, sémantique, psychique, physiologique, etc. Imaginons un locuteur prononçant le mot "nu". Il s'agit là à la fois d'un son, de l'expression d'une idée, d'une activité des muscles phonatoires, etc. Contrairement aux sciences traditionnelles, telles la physique ou la biologie par exemple, l'objet de la linguistique ne se donne pas d'emblée à voir, mais semble dépendre du regard de l'analyste : « Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet » (*ibidem*). Ce qui complique encore les choses, c'est que les différents aspects du langage semblent former un tout indécomposable : les sons, par exemple, n'existent pas sans les mécanismes d'articulations buccales et, réciproquement, ceux-ci ne peuvent être décrits sans que l'on ne tienne compte de l'impression sonore ressentie.

« Il n'y a, selon nous, qu'une solution à toutes ces difficultés : il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage » (de Saussure, 1972 : 25). Pour Saussure, le langage est multiforme et hétéroclite, la langue, non : celle-ci est le produit social du langage. Elle est constituée de règles et de conventions adoptées par l'ensemble des locuteurs. Pour circonscrire cette langue, Saussure

estime qu'il faut observer l'usage qui en est fait dans une situation de communication élémentaire, celle qui "met en conversation" deux locuteurs.

« Pour trouver dans l'ensemble du langage la sphère qui correspond à la langue, il faut se placer devant l'acte individuel qui permet de reconstituer le circuit de la parole. Cet acte suppose au moins deux individus ; c'est le minimum exigible pour que le circuit soit complet. Soient donc deux personnes, A et B, qui s'entretiennent (...). Le point de départ du circuit est dans le cerveau de l'une, par exemple A, où les faits de conscience, que nous appellerons concepts, se trouvent associés aux représentations des signes linguistiques ou images acoustiques servant à leur expression. Supposons qu'un concept donné déclenche dans le cerveau une image acoustique correspondante : c'est un phénomène entièrement *psychique*, suivi à son tour d'un procès *physiologique* : le cerveau transmet aux organes de la phonation une impulsion corrélative à l'image ; puis les ondes sonores se propagent de la bouche de A à l'oreille de B : procès purement *physique*. Ensuite, le circuit se prolonge en B dans un ordre inverse : de l'oreille au cerveau (...). Si B parle à son tour, ce nouvel acte suivra – de son cerveau à celui de A – exactement la même marche que le premier et passera par les mêmes phases successives (...) » (de Saussure, 1972 : 27-28).

En abordant l'hétérogénéité du langage au travers du circuit de la parole, Saussure se donne la possibilité d'isoler le processus psychique et de le distinguer des deux autres, les processus physiologique et physique. Ceux-ci, en effet, n'ont qu'un rôle secondaire dans le fonctionnement du langage. Chaque locuteur a sa façon de parler : le timbre, l'intensité, la hauteur de sa voix lui sont propres. Si deux locuteurs parviennent à se comprendre, c'est parce qu'ils disposent des mêmes représentations mentales associées aux sons qu'ils produisent et non parce qu'ils utilisent les mêmes sons. Il est donc « capital de remarquer que l'image verbale ne se confond pas avec le son lui-même et qu'elle est psychique au même titre que le concept qui lui est associé. » (de Saussure, 1972 : 29). Si tel est le cas, alors tous les individus appartenant à la même sphère linguistique doivent, pour se comprendre, disposer approximativement des mêmes images acoustiques associées aux mêmes concepts. Autrement dit, il doit exister dans le cerveau des sujets parlants une cristallisation sociale de ces associations, sorte d'empreintes psychiques qui doivent être sensiblement les mêmes chez tous. Ce "trésor" d'associations constitué de l'ensemble des images verbales emmagasinées chez tous les locuteurs forme précisément ce que Saussure nomme la langue.

Un sourd-muet dispose-t-il d'un langage ?

Si pendant des siècles, les personnes atteintes de surdit  et de surcro t muettes  taient consid r es comme folles, la conception linguistique de Saussure permet de contrer cette attitude... et indirectement de renforcer la notion de langue. Bien s r, une personne qui ne dispose ni de l'ou ie ni de l'expression vocale ne peut produire des  nonc s verbaux. Mais cela ne l'emp che nullement de d velopper une capacit  linguistique tout aussi  labor e que celle d'un locuteur ordinaire. En distinguant la parole – dont le sourd muet est priv  – de la langue, la linguistique montre qu'un langage est possible d s qu'une langue est constitu e dans le cerveau d'un individu. Le probl me ici r sident dans l'acquisition de ladite langue. En l'absence de parole et de capacit  auditive, le sourd-muet ne pourra y parvenir qu'au travers d'autres syst mes sensitifs : la vue (l'image, le dessin, la lecture labiale...), le toucher, le sensori-moteur, etc. Il en va de m me pour l'expression qui devra emprunter d'autres chemins que l'espace buccal (le geste, l' criture...).

  premi re vue, on voit mal comment il serait possible d'acc der   de telles images tant celles-ci semblent faire partie int grante du psychisme de chaque individu et auquel le chercheur ne peut avoir acc s. La solution avanc e par Saussure consiste   s parer la langue, qui pour lui est sociale, de la parole, qui elle est toujours individuelle. L'ex cution verbale, dira-t-il, n'est jamais faite par la masse : c'est un acte individuel de volont  et d'intelligence par lequel un individu associe des concepts   des images acoustiques et les ext riorise sous forme de sons audibles lui permettant d'exprimer sa pens e personnelle. L'acc s aux donn es et aux caract ristiques de la langue devra donc n cessairement passer par la parole.

On pourrait pr senter cette conception – comme le fait pratiquement Saussure – sous la forme d'une  quation du type : la Langue = [le Langage] – [la Parole].   condition toutefois d'insister sur les rapports  troits qui lient langue et parole. La premi re est n cessaire pour rendre la seconde intelligible mais la seconde est indispensable pour que la premi re s' tablisse. Il faut donc insister sur l'interd pendance entre langue et parole et dans le m me temps soutenir le fait qu'il s'agit de deux choses absolument distinctes.

La langue est une somme d'empreintes d pos es dans le cerveau de *chaque individu*, tout en  tant *commune*   tous et plac e en dehors de la volont  des d positaires. Ce qui la distingue maintenant de la parole, c'est le statut d'objet scientifique que Saussure lui attribue. On peut r sumer ses principales caract ristiques en cinq points :

- la langue est un objet bien défini : elle est cette partie du circuit où une image acoustique est associée à un concept, partie qui reste analysable indépendamment des autres aspects du langage ;
- elle est de nature homogène car les signes qui la constituent sont formés à partir de l'union de deux parties d'ordre psychique ;
- les signes linguistiques ne sont pas des abstractions, mais bien « des réalités qui ont leur siège dans le cerveau ». Ils sont, pour ainsi dire, tangibles : « l'écriture peut les fixer dans des images conventionnelles » (de Saussure, 1972 : 32). Plus largement, les distinctions établies entre langue, image acoustique, concept... sont de l'ordre des choses et non des mots ;

Histoire navrante... du temps où le service militaire était obligatoire

Une jeune recrue, illettrée, reçoit une lettre de sa bien-aimée. Il demande à un de ses condisciples de la lui lire. Ce dernier s'exécute bien volontiers et entame donc la lecture du courrier. D'un geste de la main, la recrue l'arrête aussitôt et lui dit : "Tu ne peux pas entendre ce que ma copine a à me dire : c'est perso !". Le lecteur, bouche bée, ne sait que répondre. Et la recrue de poursuivre : "Bouche-toi les oreilles pendant que tu me lis mon courrier !".

C'est en ce sens que la langue est de l'ordre des choses : ne pas pouvoir l'écrire, la lire ou la vocaliser n'y change rien. La question qui reste ici en suspens est de savoir comment le lecteur est parvenu à faire comprendre à la recrue que, même les oreilles bouchées, le sens du message ne lui échappe pas.

- la langue est la partie sociale du langage et, à ce titre, indépendante de la volonté individuelle : « elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté » (de Saussure, 1972 : 31). Ceci explique pourquoi elle doit faire l'objet d'un apprentissage ;
- enfin, l'analyse de la langue ne porte pas sur la place qu'elle occupe (ou a occupé) au sein d'une civilisation. La linguistique s'écarte de ce fait de l'analyse ethnologique, politique (influence des guerres et des conquêtes), géographique ou même institutionnelle (emprise de l'église, de l'école, de l'armée...) qu'on pourrait lui appliquer. Ces différentes approches, certes importantes, n'en demeurent pas moins extérieures à la structure interne de la langue. Ce pourquoi Saussure estime qu'il ne peut développer qu'une linguistique *interne* : « la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre » (de Saussure, 1972 : 43).

À ce stade, il reste deux chantiers à ouvrir. D'une part, il faut s'interroger sur les constituants de cette langue : quelles en sont les unités élémentaires, les signes ? Qu'est-ce qui les caractérise ? D'autre part, il faut saisir la façon dont ces unités sont organisées, mettre à jour les rapports auxquels elles sont soumises et décrire leur structure. Car pour Saussure, la langue forme un *système* de signes, une structure organisée d'unités élémentaires où chaque élément est indissociablement lié au tout auquel il appartient.

Le jeu d'échec

Pour bien faire comprendre les notions qu'il développe, Saussure recourt fréquemment à des comparaisons (la synchronie est ainsi comparée à la projection d'un corps sur un plan, le rapport synchronie/diachronie aux coupes longitudinale et transversale d'un végétal, l'unité linguistique à la colonne d'un édifice...) (de Saussure, 1972 : 124-127). Une des plus célèbres est celle de la partie d'échec utilisée pour expliquer le jeu de la langue. Les pièces y représentent les différents signes de la langue. La valeur de chacune d'elles dépend de la position qu'elle occupe sur l'échiquier. De même, dans la langue, chaque terme acquiert sa valeur en fonction de sa position par rapport aux autres. Un état du jeu correspond donc ainsi à un état de langue. Ensuite, le jeu se déroule de coup en coup. Il est une succession de moments – d'état de langue – qui prennent leur sens en fonction des règles du jeu préétablies. Il en va de même pour le système de la langue dont le sens dépend des règles et principes constants de l'organisation des signes. Enfin, un coup se caractérise par le déplacement d'une seule pièce sur l'échiquier, mais qui reconfigure l'ensemble de la partie. Dans la langue également, il n'y a pas de remue-ménage général : les changements portent sur des éléments isolés, mais qui ont des répercussions sur tout le système. Seul point de divergence, selon Saussure : le joueur d'échec agit délibérément, il a l'intention de modifier le système. À l'inverse, la langue ne prémédite rien : les termes linguistiques subissent des transformations qui ne dépendent pas du libre arbitre des locuteurs. Ils se modifient spontanément et fortuitement.

Tout comme le jeu d'échec, la langue est donc un système dans lequel chacun des éléments ne peut être défini que par les relations d'équivalence ou d'opposition qu'il entretient avec les autres. C'est cet ensemble de relations qui constitue la structure du langage.

2.2 Une science nouvelle : la sémiologie

C'est en définissant l'objet de sa discipline – la langue comme institution sociale – que Saussure envisage la création d'une science plus générale : la sémiologie.

« On peut (...) concevoir *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons *sémiologie* (du grec *sémeïon*, "signe"). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains. » (de Saussure, 1972 : 33)

Ce texte est animé d'une intention précise : situer la linguistique au cœur d'une science plus vaste. Le développement de celle-ci devrait permettre de découvrir les lois générales de la vie des signes, lois qui seraient par conséquent applicables à l'analyse linguistique. La sémiologie apparaîtrait dès lors comme étant la discipline-mère. C'est au psychologue que reviendrait la tâche de déterminer la place exacte de cette nouvelle science. Cela tient au fait que la langue relève dans la conception de Saussure de ce qu'il a appelé le processus psychique. Toute étude des signes doit par conséquent se situer dans le contexte des sciences psychologiques. La tradition, nous le verrons dans les chapitres qui suivent, n'a pas suivi cette directive. S'il existe bien de nombreux travaux sur les rapports entre le langage et les processus psychiques et cognitifs, ils n'ont guère alimenté la réflexion sémiologique d'inspiration structurale. Aujourd'hui, par contre, les réflexions menées dans le cadre des sciences cognitives ont permis d'éclairer ces questions sous un jour nouveau et, par là, stimuler le développement de la sémiotique cognitive dont nous dresserons les contours au chapitre 6.

La création de cette science des signes qui, au dire de Saussure, brasserait en elle aussi bien l'écriture, l'alphabet des sourds-muets, les rites symboliques que les formes de politesse ou les signaux militaires, ne doit toutefois pas faire illusion : la langue est et reste « le plus important de ces systèmes ». Car c'est par elle que l'on peut comprendre la nature des problèmes sémiologiques. Cette attitude, sur laquelle nous reviendrons, aura des conséquences majeures sur le développement de la sémiologie post-saussurienne.

2.3 Question de méthode : l'art du boucher !

Avant de poursuivre les chantiers laissés en suspens ci-dessus, arrêtons-nous quelques instants sur la démarche méthodologique empruntée par Saussure.

Au départ, des langages hétéroclites et multiformes présentant une telle variété que le chercheur ne sait par où ni comment les aborder. À l'arrivée, un objet clairement défini et circonscrit : la langue. Bien sûr, cette dernière n'offre qu'un « squelette » du langage qui a perdu la « chair de la parole ainsi que le concret des situations de communications » (Calvet, 1985 : 508). Mais ce squelette est bien la structure de base de tout langage, c'est-à-dire l'ensemble organisé des éléments essentiels à l'expression linguistique. Il ne s'agit pas d'un travail de simplification ou de réduction mais plutôt de reconstruction abstraite. Saussure s'est efforcé de dégager les éléments et les processus du langage qui lui paraissaient essentiels et à en reconstruire la structure formelle. Pour cela, il lui a fallu élaguer, sélectionner les dimensions pertinentes et écarter les autres, découper au plus près de ce qui fait l'articulation du langage. Ce travail qui a nourri le développement de la méthode dite d'analyse structurale a servi de base à de nombreuses études et recherches en anthropologie, en sociologie, en psychologie... au point qu'on peut affirmer qu'il n'y a pas un secteur des sciences humaines et sociales qui n'ait été concerné dans son développement par ce type d'approche (cf. notamment les travaux de Levi-Strauss, Lacan, Althusser, Barthes...).

Le structuraliste ? Un boucher !

S'exprimant à propos du temps musical, R. Barthes use de l'allégorie du boucher pour décrire le travail du structuraliste. Le Tao, nous dit-il, raconte l'histoire d'un boucher dépeçant son bœuf comme d'un artisan qui « ne considère que le seul principe du découpage, ne faisant passer son couteau que là où il faut passer, et cela sans s'user ». Analyser la langue se fait de façon similaire : le structuraliste s'efforce de décomposer un système complexe en unités élémentaires en le découpant habilement au niveau de ses articulations (sonores et sémantiques).

La problématique du découpage de la langue en entités élémentaires a fait l'objet de nombreuses discussions, les différentes écoles linguistiques s'étant opposées sur la manière de les isoler et de les définir.

2.4 Le signe comme unité élémentaire

Si vous demandez à quelqu'un de quoi est constituée la langue, la réponse qui vient spontanément est qu'elle serait composée de mots. Cette représentation provient non d'une observation du langage mais de notre capacité d'écrire. Celle-ci nous a conduits à voir – au sens premier – nos propos comme des segments (les phrases), eux-mêmes constitués de mots séparés les uns des autres par des espaces vides. Mais, dans la parole, il n'y a que des flux sonores

rythmés par la respiration du locuteur, des sons enchaînés les uns aux autres. En ce cas, comment isoler les unités linguistiques ?

L'art de la découpe est au cœur de la détermination des unités élémentaires, des signes linguistiques. Et qu'on ne s'y trompe pas ! Pas plus que la parole, le découpage opéré par l'écriture ne nous donne à voir la structure du langage. Pour opérer des coupes adéquates, il faut faire intervenir simultanément le son et le sens.

Parole et écriture : un couple difficile

Si l'écriture nous semble retranscrire la parole, c'est au prix d'une série de transformations : le flux sonore est filtré, décomposé en entités et graphié, les éléments vocaux (timbre, hauteur, accent, couleur...) et gestuels qui l'accompagnent naturellement sont estompés et à peine contrebalancés par la ponctuation ou des indications contextuelles les décrivant, etc. Aujourd'hui, notre écriture est alphabétique et par conséquent ne reproduit plus directement les sons du langage.

C'est pourquoi, les linguistes et les phonéticiens ont conçu de nombreuses méthodes pour transcrire par écrit la parole. La plus connue est l'Alphabet phonétique international, l'API, soutenu par l'Association phonétique internationale. Certaines méthodes peuvent chercher à représenter les particularités phonétiques d'un locuteur précis ou au contraire n'en décrire que les grandes oppositions ou encore à permettre l'étude de certains aspects particuliers de la langue (l'évolution des sons, les variations régionales, etc.).

Afin de faciliter la lecture du présent ouvrage, nous utiliserons, pour transcrire les sons du langage parlé, l'alphabet ordinaire tel qu'il est prononcé en français. Nous avons fait de même dans les citations des auteurs lorsqu'ils font appel à une écriture phonétique.

2.4.1 La décomposition en monèmes

« Soit en français *sijlapran* : puis-je couper cette chaîne après *l* et poser *sijl* comme unité ? Non : il suffit de considérer les concepts pour voir que cette division est fautive. La coupe en syllabe : *sij-la-pran* n'a rien non plus de linguistique *a priori*. Les seules divisions possibles sont : 1° *si-j-la-pran* (si je la prends), et 2° *si-j-l-apran* (si je l'apprends), et elles sont déterminées par le sens qu'on attache à ces paroles » (de Saussure, 1972 :146).

Pour délimiter correctement les unités de la langue, il faut donc analyser les corrélations possibles entre les divisions opérées sur la chaîne acoustique et celles établies dans la chaîne des concepts. Dans l'exemple pris par Saussure, deux

interprétations de la suite phonique sont possibles. Pour trancher entre elles, il faudra faire appel au contexte verbal dans lequel l'énoncé a été produit.

Insistons sur le fait que ces signes linguistiques ne peuvent pas être confondus avec la syllabe (suite sonore formant une unité vocale mais n'ayant pas de sens en soi), pas plus qu'ils ne peuvent l'être avec les mots. "Cheval" et "chevaux" sont des termes qui se distinguent par leur sonorité respective. Pourtant nous savons bien qu'ils réfèrent tous deux au même objet (un animal). Cela n'est possible que parce qu'ils sont composés, chacun, de deux signes : un radical /chev/ commun au deux et un suffixe, différent pour chacun, /al/ et /aux/ qui constitue la marque, pour l'un, du singulier, pour l'autre, du pluriel.

Si le signe linguistique se confondait avec le mot, il ne nous serait pas possible d'interpréter des termes qui échappent à notre lexique usuel (c'est grâce à la possibilité que nous avons de recourir à des termes tels que *phonographe* et *biologie*, par exemple, que nous sommes capable de comprendre une notion nouvelle comme celle de "phonologie" (exemple cité par Yaguello, 1981 : 62). De même, mais à l'inverse, la possibilité de créer de nouveaux termes (c'est-à-dire de former des néologismes) serait très limitée (certains mots-valises – amalgame de deux mots unis par un segment commun – relèvent d'une construction de ce genre comme "cococolanisation" ou "alcoolade"). Mais surtout nous ne pourrions pas conjuguer les verbes ni avoir cette représentation du temps qui nous permet de nous situer par rapport à un passé et un futur.

Dans la décomposition de la chaîne parlée, le linguiste ne retient donc pas le mot, mais la plus petite unité dotée d'un sens propre. Saussure l'appelle tout simplement *signe* (ou *signe linguistique*).

Cette présentation toutefois soulève de nombreux problèmes : par exemple, quel(s) est(sont) les signes dans "irons" et "allons", tous deux provenant du même verbe "aller" ? Doit-on imaginer avoir affaire à trois signes différents – alors qu'ils parlent d'une même idée – ou à un seul, mais sous trois formes distinctes ? Techniquement, il n'est pas possible ici d'isoler un même radical (comme dans cheval et chevaux ci-dessus) de la flexion (qui marque le temps conjugué), contrairement à "porterons" qui peut être décomposé en un radical "port" (que l'on retrouvera aux différents temps conjugués et dans des termes apparentés comme dans portage, portant...) et complété par la flexion "erons" marquant le futur.

On rencontre également des termes qui sous une même sonorité ou une même graphie évoquent des sens différents – les homonymies : "il est", "il hait" ou "îlet" évoquent, sous un même segment phonique, trois sens bien différents (un état, un sentiment et une très petite île). Il en va de même pour "sèche" et "seiche", avec ici une particularité supplémentaire puisque la même forme écrite "seiche" peut désigner un mollusque ou un terme d'hydrologie (signifiant l'oscillation du niveau d'un plan d'eau). C'est la

même chose pour "cousin" qui peut désigner des parents ou des insectes. Qu'ils soient homophones ou homographes, ces segments posent problème à la délimitation univoque des signes.

Pour tenter de rencontrer au mieux ces particularités, les linguistes ont multiplié les distinctions (sémantèmes, morphèmes, allomorphes...). Nous ne rentrerons pas dans ce débat. Notre objectif n'est pas d'approfondir les particularités de la langue, mais de dégager les notions utiles au développement de la sémiologie. Nous retiendrons la terminologie de Martinet qui, sous le vocable de *monème*, souhaitait rassembler l'ensemble des distinctions opérées jusque-là par les linguistes (Martinet, 1960). Mais ce sera au prix d'un glissement de point de vue car « le monème n'est ni d'ordre phonique, ni d'ordre sémantique : il représente un certain type de choix opéré par le sujet parlant au cours d'un acte d'énonciation » (Ducrot, 1972 : 260).

Le débat sur la nature et la délimitation des signes linguistiques a eu des répercussions importantes sur les travaux de ceux qui se sont lancés dans l'aventure sémiologique ouverte par le CLG. Dès 1964, Metz s'attache à dégager les grandes unités signifiantes mises en jeu par le cinéma, tout en refusant d'assimiler la grammaire cinématographique à celle des langues naturelles (l'image au mot ou la séquence à la phrase, par exemple). Ruwet en 1962 développe une méthode d'analyse musicale et Nattiez en 1975 se propose de décrire les "fondements d'une sémiologie de la musique". En 1970, Eco rédige une "sémiologie des messages visuels" et revient sur la question quelques années plus tard ("Pour une reformulation du concept de signe iconique" en 1978). Outre atlantique, Birdwhistell s'engage dans le développement d'une sémiotique gestuelle – l'analyse kinésique – qui s'efforce de cerner les unités signifiantes minimales (les kinèmes et les kinémorphèmes). On le voit, les travaux des années 60-70 ont pris des directions variées et tenté, chacun dans leur matière, l'aventure sémiologique suggérée par Saussure. Malheureusement, les résultats dégagés ne seront pas à la hauteur des espoirs que les chercheurs y avaient placés, comme si l'image, le geste ou la musique résistaient en quelque sorte à un découpage structural en terme de signe. Nous aurons l'occasion d'y revenir ci-dessous.

2.4.2 Caractéristiques principales d'un signe

A. La signification

Le signe, avons-nous dit, unit un concept et une image acoustique, cette association relevant d'un processus psychique. Toutefois, dans l'usage courant "signe" désigne généralement l'image acoustique seule. Pour éviter cette ambiguïté, Saussure suggère de désigner les trois notions ici en présence par des termes qui se renvoient les uns les autres tout en se différenciant. Le signifié (noté "Sé") désignera le concept, le signifiant (Sa), l'image acoustique et le signe, l'union du concept et de l'image acoustique. L'emploi d'un même

radical /sign/ dans les trois expressions permet de souligner leur parenté et en même temps de marquer ce qui les distingue.

Insistons, au passage, sur la différence existant entre le signifiant et le son réel (produit et audible). Dans la conception de Saussure, le signifiant est de l'ordre de la représentation mentale. Ce n'est pas le son physique mais l'image qu'en détient le locuteur/auditeur. Cette représentation acoustique s'est constituée au fur et à mesure de l'acquisition du langage. Pour qu'elle puisse fonctionner de manière univoque, elle doit être sensiblement identique pour chaque individu appartenant à un même groupe linguistique. La différence entre signifiants et sons réels permet de comprendre comment nous sommes capables de nous adapter à des locuteurs et à des voix différentes que celles-ci aient un timbre aigu ou grave, avec ou sans accent régional, de forte ou faible intensité, etc. En ce sens, le signifiant relève bien de la langue alors que le son réel relève lui de la parole.

Les déboires de la reconnaissance vocale

Le marché des logiciels met aujourd'hui à notre disposition des outils qui sont censés reconnaître une voix et permettre, par là, sa retranscription écrite. Les problèmes qu'ils rencontrent permettent de se faire une bonne idée de la complexité du langage humain.

Tout d'abord il faut qu'un tel logiciel soit capable d'isoler et d'identifier les sons verbaux par rapport aux sons d'ambiance. Techniquement la solution se résume ici à l'utilisation d'un micro performant capable d'effectuer un tel filtrage. Mais les erreurs sont fréquentes : un froissement de tissus ou un raclement de gorge peuvent être interprétés et reconnus comme un son verbal. Ensuite chaque locuteur ayant sa propre voix, le logiciel est contraint de procéder à un long apprentissage consistant à faire lire un texte – connu du logiciel – par l'utilisateur. Pas question ici d'adaptation à des variations vocales. Le logiciel apprend à reconnaître une voix et ne peut à partir de celle-ci s'adapter spontanément à une autre. Cette reconnaissance consiste à construire des vocabulaires ou plus exactement des répertoires de mots et de données numériques représentant la fréquence avec laquelle ceux-ci sont statistiquement associés à d'autres. Il n'est aucunement question de sens dans ces logiciels (la signification des termes n'est pas prise en compte). Tout se joue sur les sons produits et la graphie qui peut leur être statistiquement associée. C'est la raison pour laquelle ces logiciels s'améliorent avec l'usage. Mais, pour un sémiologue, le terme utilisé pour désigner ces logiciels est quelque peu usurpé dans la mesure où ils ne proposent qu'une reconnaissance... aveugle de la voix.

Venons-en à la signification : Saussure nous la présente comme l'acte qui unit un signifiant à un signifié, acte dont le produit est le signe. Toutefois le rapport signifiant-signifié, à lui seul, ne représente qu'une dimension du sens car, comme on le verra, le signe vaut aussi par ses entours, par la place qu'il occupe dans le système. La signification n'épuise donc pas l'acte sémantique. Graphiquement, cela peut se représenter de la façon suivante :

$$\frac{\text{Sa}}{\text{Sé}}$$

L'axe vertical évoque le degré d'inaccessibilité du signifié. Tout accès à ce dernier passe d'abord par le signifiant. Le signifié est en quelque sorte derrière lui et ne peut être atteint sans passer par lui. Cette représentation souligne aussi l'ambivalence de la notion de signification : elle « n'unit pas des êtres unilatéraux, elle ne rapproche pas deux termes, pour la bonne raison que le signifiant et le signifié sont, chacun à la fois, terme et rapport » (Ortigue cité in Barthes, 1964 : 121). C'est pourquoi une représentation graphique ne parvient pas à l'illustrer (la barre qui sépare Sa et Sé n'a pas ici de sens particulier, mis à part son rôle dans le découpage des deux faces du signe).

Ainsi redéfini, le signe possède trois caractéristiques fondamentales : il est arbitraire, linéaire et doublement articulé.

B. L'arbitraire du signe : une bouteille à encre ?

« Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire* » (de Saussure, 1972 : 100).

Entre la suite de sons s-eu-r et l'idée de "sœur", il n'y a pas de rapport intrinsèque (de ressemblance, de causalité...). Pour exprimer la même idée, d'autres suites phoniques étaient envisageables : ainsi l'anglais a recours au signifiant "sister", le néerlandais, lui, dit "zuster". Il y a pourtant des signes linguistiques qui donnent l'impression que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire. Ainsi, par exemple, des onomatopées ("tic-tac", "glou-glou", "cocorico"...). Leur signifiant semble étroitement lié à leur signifié.

Saussure avance trois types d'arguments pour soutenir l'idée que ces cas particuliers respectent selon lui le critère d'arbitrarité. Tout d'abord, leur nombre est relativement limité dans un lexique. Deuxièmement, elles ne forment jamais des éléments organiques du système linguistique et n'y jouent donc pas un rôle essentiel. Enfin, elles ne sont que des imitations approximatives et partiellement conventionnelles des bruits qu'elles représentent nécessitant leur traduction. Le cri du coq, par exemple, varie d'une langue à l'autre :

Chuut ! Aie ! Bravo !

Les onomatopées font partie de la catégorie grammaticale des interjections ce qui signifie que, sauf exception, elles sont indépendantes des mots qui précèdent ou qui suivent. Elles sont en quelque sorte hors syntaxe : elles ne se rattachent pas – au minimum – au noyau de la phrase, au couple formé par le sujet et le verbe. L'exclamation, c'est n'importe quelle catégorie grammaticale employée comme interjection : Vive la France, vive la démocratie !

Un langage embryonnaire

L'interjection est probablement le résidu des premières formes langagières. Avant le langage articulé proprement dit, l'ancêtre de l'homme devait disposer d'un ensemble d'expressions directement liées à ses émotions et qui lui permettaient de régler ses relations avec ses partenaires et son environnement : cri d'alarme, de ralliement, de menace, de plaisir...

cock-a-doodle-doo en anglais, *quiquiriquí* pour l'espagnol, *chicchirichì* en italien, *kikeriki* en allemand, *cocorocó* en portugais, etc. Ce n'est donc pas la ressemblance qui prime mais bien la convention qui associe arbitrairement tel son avec telle idée, même si ce son entretient quelques liens de similitude avec cette dernière. Des remarques analogues peuvent être faites pour les exclamations.

Apparemment simple et claire, cette notion a suscité de nombreuses interrogations tant au sein du milieu des linguistes que chez les sémioticiens qui s'y sont rattachés pour développer leurs analyses. Les travaux, études, critiques sur le sujet ne manquent pas. Épinglons ici quelques unes de ces difficultés.

Tout d'abord, le terme utilisé. Saussure précise que la notion d'"arbitraire" ne doit pas donner l'impression que le sujet parlant peut en déterminer à sa guise le signifiant. Bien au contraire, l'attribution d'un signifiant à un signifié dépend du groupe linguistique auquel le locuteur est rattaché. Le sujet n'a pas de pouvoir de décision par rapport à lui : dès sa naissance, il est immergé dans un contexte linguistique qui s'impose à lui. « Arbitraire » déclare Saussure signifie plutôt que le signifiant est « *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité » (de Saussure, 1972 : 101).

Si cette précision éclaire le recours au terme d'arbitraire, étrangement il obscurcit la notion elle-même, comme le remarque judicieusement Benveniste : « Il est clair que le raisonnement est faussé par le recours inconscient et subreptice à un troisième terme, qui n'était pas compris dans la définition initiale. Ce troisième terme est la chose même, la réalité. Saussure a beau dire

que l'idée de <soeur> n'est pas liée au signifiant s-ö-r ; il n'en pense pas moins à la *réalité* de la notion. (...) Voilà donc la chose, expressément exclue d'abord de la définition du signe, qui s'y introduit par un détour et qui y installe en permanence la contradiction. » (Benveniste, 1966 : 60). Benveniste va alors soutenir que le lien signifiant – signifié n'est pas arbitraire mais nécessaire. Par exemple, le concept "bœuf" et l'ensemble phonique /beuf/ sont forcément identiques dans mon esprit. L'arbitraire, "c'est que tel signe, et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité, et non à tel autre." (idem : 52).

Barthes, tout en approuvant cette remise en question, adopte une position quelque peu différente. Il propose de distinguer le caractère *arbitraire* du signe de son aspect *immotivé* : « on dira qu'un système est arbitraire lorsque ses signes sont fondés non par contrat mais par décision unilatérale : dans la langue le signe n'est pas arbitraire mais il l'est dans la Mode ; et qu'un signe est motivé lorsque la relation de son signifié et de son signifiant est analogique (...) ; on pourrait donc avoir des systèmes arbitraires et motivés ; d'autres, non-arbitraires et immotivés. » (Barthes, 1964 : 124).

On peut schématiser le problème de la façon suivante (figure 1.1) :

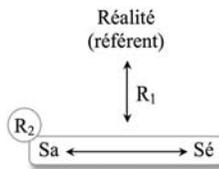
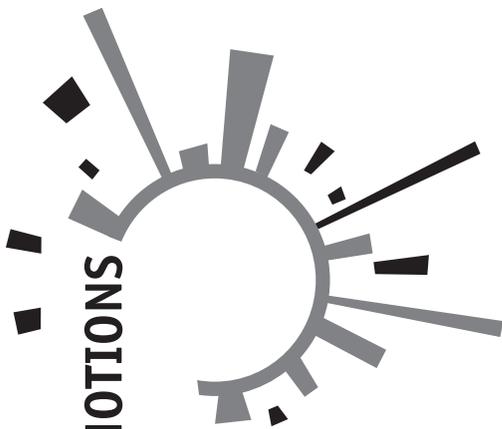


Figure 1.1

La position initiale de Saussure est d'affirmer que ce qui est arbitraire, c'est le rapport entre le signifiant et le signifié, soit la relation R₂. Mais, comme le souligne Benveniste, l'argumentation de Saussure réintroduit subrepticement le rapport du signe à la réalité, soit la relation R₁. À cela, Barthes avance l'idée de parler du rapport signifié/signifiant (R₂) comme un rapport de motivation/immotivation, estimant que cette reformulation sera utile dans le cadre de l'extension sémiologique de ces notions. Ainsi, au sein même de la langue, on constate que la composition des termes n'est que partiellement immotivée : si les radicaux des mots *pommier*, *poirier* et *abricotier* sont bien immotivés, ils présentent toutefois une analogie de composition et donc une certaine motivation. Plusieurs auteurs (par exemple, Jakobson, 1966 ; Tous-saint, 1983) ont également montré que la langue comporte de nombreux cas d'analogie (l'ordre des mots dans la célèbre formule de Jules César : "*Veni, vidi, vici*" – Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu – est analogue au déroulement de



INDEX DES NOTIONS

A

Abduction 146, 198, 222, 236
Acte 135
 de langage 129
 générique 142
 illocutoire
 Voir Illocutoire 130
 indirect
 Voir Indirect 142
 locutoire
 Voir Locutoire 129
 non représentatif
 Voir Expressif 140
 perlocutoire
 Voir Perlocutoire 131
 phatique 129–130
 Voir Locutoire 129
 phonétique 129
 Voir Locutoire 129
 représentatif 140
 rhétorique 130
 Voir Locutoire 129
 spécifique 141
Affirmation 133
Allocutaire 149
Analogie 75
Analyse triadique 157, 162, 164–169,
 186, 188, 195
Analyse trichotomique 11, 168–169,
 183, 186, 194, 200
Arbitraire 26, 38–41, 58, 60, 74, 90, 94,
 186, 192, 194, 256
Argument 185
Assertion 113, 131, 133, 149, 179, 197

Auteur

Voir Locuteur 112

Autoréférence 181–183

B

Bedeutung

Voir Sens 102

C

Catégories phanérosopiques 162–164,
 168, 183, 188, 200
Circuit de la parole 28
 Voir Langage 28
Code 23, 61, 94
 analogique 75
 digital 75
Cognition 155, 201, 206–207, 212, 220,
 234, 238, 255–256
 incarnée 207, 234
Cognitivism 203, 205, 237
Communication 10, 12, 18–19, 22–23,
 28, 63–64, 66, 91, 93, 95–97, 147,
 165–167, 169, 177, 196, 200, 207,
 209, 220–221, 224, 235–237
 non verbale 13, 18, 41, 97, 213, 223
 ostensive 212–214, 221
Compétence 106, 115, 143, 236
Concaténation 77
 Voir Syntagme 77
Connotation 70, 82–84, 87, 158
Constatif 129, 140–141, 147
Contenu (plan de) 72, 74, 82–83
Contexte 107–108, 218
 co-texte 108
 initial 218

- verbal 35
- Contiguïté 75, 77–79, 153, 185, 187
- Convention 39, 58, 74, 184–185, 193–194, 209
- Conversation 16, 28, 78, 119, 126, 144–146, 151, 178, 210, 213–214, 219, 237, 251, 254
- Corpus 11, 24, 67–68, 92
 - homogénéité 68
 - immanence 68
 - pertinence 68
 - saturation 68
- Co-texte
 - Voir* Contexte 108

D

- Déclaratif 138, 141
- Décodage 66, 208, 222
- Déduction 198, 215, 220–222, 236
 - Voir* Inférence 215
- Déictique 111, 121, 124
- Dénotation 83, 215
- Destinataire 23, 149
- Destinateur 23
- Diachronique 26, 169
- Dicent 185
- Directif
 - Voir* Prescriptif 141
- Direction d'ajustement 138–140
- Distributionnalisme 24–25
- Double articulation 43–45, 53, 66
- Double axe 49, 59, 79
 - Voir* Langue 49

E

- Écriture 19, 42
- Effet cognitif 212, 222
- Effets contextuels 216–219
- Effort cognitif 212, 222
- Embrayeurs 121, 124–126, 141, 150, 157, 187, 193, 254
- Émetteur 94
- Énoncé 105–106
 - sous spécifié 204
- Énonciateur 149

- Énonciation 105–106
- Entrée
 - encyclopédique 215
 - lexicale 215
 - logique 215
- Environnement
 - cognitif 209–211, 213–214
 - physique 228
- Expérience 228
 - physique 229
- Expérialisme 203, 205, 207, 234
- Expressif 74, 138
- Expression (plan d') 72, 74, 82–83

F

- Face 134
- Facteur 23
- Focalisation 226
- Fonction 23, 166
 - conative 23
 - expressive 23
 - métalinguistique 23
 - phatique 23, 140
 - poétique 23
 - référentielle 23
- Fonction-signe 67, 70, 72, 74, 87
- Force illocutoire 109, 130
- Forme 23, 47, 72–73, 154
 - Voir* Langue, Expression, Contenu 72

G

- Gestalt expérientielle 230, 234–235, 237
- Geste 42, 136, 223
 - vocal 16, 46, 223
- Glossématique 24, 87
- Grammaire 20, 167
 - générative 25
- Graphes existentiels 198–199

H

- Habitude 58, 159, 169–170, 175–176, 180–181
 - Voir* Interprétant final 159

Homonymie 35
 homographe 36
 homophone 36
 Hypoicone
 Voir Icône 189
 Hyposème
 Voir Indice 191
 Hypothèse 219

I

Icône 185, 189, 191, 195
 hypoicone 189
 Idéologie 84, 95
 Idiolecte 60
 Illocutoire 130–133, 135–136, 142, 146, 149
 Voir Force illocutoire 130
 Image 42, 223
 Image-schéma 228–230
 Immotivé 39–40, 65, 75
 Voir Arbitraire 39
 Implicite 60, 97, 142–143, 145–146, 153, 155, 166, 207, 209, 213, 221, 235
 Indice 63–64, 67, 185, 191, 193, 195
 hyposème 191
 Indirect 130, 143, 146, 155, 173, 203–204
 Induction 198, 222, 236
 Inférence 13, 146, 148, 155, 166, 198, 208, 212, 214–215, 220–222, 230
 Information
 Voir Traitement de l'information 222
 Interjection 39
 Interprétant 18, 80, 155, 158, 164–165
 affectif 176
 dynamique 173–174
 énergétique 178
 final 158, 175, 182
 Voir Habitude 175
 immédiat 158, 171
 logique 171, 175, 180, 182
 pragmatique 176, 182
 Interrogation 131, 141
 Ironie 154, 221
 Isomorphisme 24, 73

L

Langage 27, 220
 Langue 23, 27–30, 47, 58, 154
 Légisigne 185
 Linguistique 30
 Locuteur 111–112
 Locutoire 129–132, 136
 Logique 167, 196
 Logocentrisme 19, 153

M

Manifesteté 210–211, 213, 220, 223
 Maximes conversationnelles 146, 211
 Message 23, 61, 94
 Métalangage 15, 85, 87
 Métaphore 79, 221
 conceptuelle 224–226, 229, 234–235
 d'orientation 231
 du conduit 236
 ontologique 231
 structurale 233
 Métonymie 79–80, 87, 96
 Mode
 Voir Système sémiologique 60
 Modèle du code 92, 95, 207–209, 211, 221–223
 Voir Code 208
 Modèle inférentiel 207, 209
 Voir Inférence 209
 Monème 34, 36, 43, 156
 Morphème
 Voir Monème 34
 Motivé 65, 75
 Musique 10, 18–19, 36, 42–43, 60, 73, 76, 82, 90–91, 157, 171, 176, 183, 205, 255

N

Non verbal
 Voir Communication
 non verbale 41
 Nourriture
 Voir Système sémiologique 11

O

- Objet 164–165
 - dynamique 174
 - immédiat 174
- Onomatopée 38
- Ostension
 - Voir* Communication ostensive 223

P

- Paradigme 50–53, 77, 79–80, 175, 181, 206–207
- Parole 19, 29
- Performance 106
- Performatif 140, 142, 147
 - explicite 129
- Perlocutoire 132
- Pertinence 14, 146, 203, 207, 212–214, 216–219, 221–222, 237–238, 256
- Phanéroscopie 13, 153, 159, 164
- Phonème 43–44, 46, 156
- Phonétique 21, 34, 46, 64, 73
- Phonocentrisme 19
- Phonologie 24, 35, 46, 73
- Photographie 13, 26, 42, 57, 59, 87, 110, 158, 191, 198, 200, 252
- Phrase 33, 39, 68, 99, 102–103, 105
 - nominale 69
- Place 135
- Polyphonie 147–148, 150
- Pragmatique 96, 168
- Prescriptif 141
- Prescription 131
- Priméité 161, 165, 177, 186, 188–189, 193, 199
- Principe de coopération 144
- Processus d'interprétance 169, 174, 181, 199, 205, 221
- Projection métaphorique 229
 - Voir* Métaphore 229
- Promissif 131, 138, 141
- Prototype 122, 216, 222, 229–230

Q

- Qualisigne 185

R

- Récepteur 94
- Référence
 - Voir* Sens 102
- Référent 23, 158, 169
- Relation 72, 97, 132, 137
- Representamen 164–165
- Rhème 185
- Rhétorique 85, 167
- Rôle social 134

S

- Savoir mutuel 208–211, 222
- Schéma de Jakobson 23, 166
- Secondéité 161–163, 189, 193, 199
- Sémantique 96, 168
 - cognitive 223
- Sémiologie 14, 32
 - de la communication 64
 - de la signification 71
 - structurale 75, 86, 91, 93, 154, 192
- Sémiose 43, 158, 167–170, 173, 175–176, 180–181, 199
- Sémiosis
 - Voir* Sémiose 43
- Sémiotique 14–17, 85, 153, 155–156, 159, 164, 167
 - cognitive 13–14, 32, 155, 207, 237
- Sens
 - Bedeutung 102
 - contextualisé 102
 - littéral 99, 102
 - pragmatique 99
 - sémantique 99
 - Sinn 102
- Signal 63–65, 74, 208
- Signe 14, 30, 35–36, 164
 - icone, indice, symbole 194
 - linguistique 34

qualisigne, sinsigne, légisigne 184
 rhème, dicent, argument 184
 Signifiant 36
 Signifié 36
 Similarité 77
 Sinn
 Voir Sens 102
 Sinsigne 185
 Structuralisme 24–25, 45, 55, 87, 89–90,
 93, 99, 106, 125, 253, 255
 Style vocal
 Voir Geste vocal 46
 Substance 23, 47, 72–73, 154
 Voir Langue, Expression, Contenu 72
 Symbole 41, 65, 185, 193, 195
 Synchronique 26, 168
 Syntagme 49–53, 77, 79–80, 92, 215
 Syntaxe 39, 61
 Syntaxique 96, 100, 105, 167–168, 185,
 190, 215
 Système 22, 76
 différence 48–49
 opposition 48–49
 Système sémiologique 60, 169
 automobile 60

mode 40, 60
 nourriture 11, 59–60, 64, 70
 vêtement 68

T

Taxinomie 139–140, 186–187, 195, 200
 illocutoire 137
 Tiercéité 161–165, 186, 188, 199
 Traitement de l'information 205–207,
 212–213, 220, 222
 Traits pertinents 43–44, 46, 87, 229
 Voir Phonème 43
 Translinguistique 12, 59, 88
 Triade/ique
 Voir Analyse triadique 165
 Trichotomie/ique
 Voir Analyse trichotomique 168

V

Valeur 22, 43, 48, 154
 Voix
 Voir Geste vocal 16



TABLE DES MATIÈRES

Préface de Bernard Darras	7
Introduction	9
1. Le monde des signes	9
2. Un brin d'histoire	10
3. Comment faire ?	10
4. Des questions en pagaille	11
5. Le projet	12
6. Premières définitions : pour savoir de quoi on parle	14
7. Le sémiologue, ce funambule	15

CHAPITRE 1 LE SIGNE LINGUISTIQUE

1. La domination du langage	18
1.1 <i>Les arguments en faveur</i>	18
1.2 <i>Les études linguistiques : un brin d'histoire</i>	20
2. Notions de linguistique générale	25
2.1 <i>L'objet de la linguistique : la langue</i>	27
2.2 <i>Une science nouvelle : la sémiologie</i>	32
2.3 <i>Question de méthode : l'art du boucher !</i>	32
2.4 <i>Le signe comme unité élémentaire</i>	33
2.4.1 La décomposition en monèmes	34
2.4.2 Caractéristiques principales d'un signe	36
A. <i>La signification</i>	36
B. <i>L'arbitraire du signe : une bouteille à encre ?</i>	38
C. <i>La linéarité du signifiant</i>	42
2.4.3 La décomposition en phonèmes	43

2.5 <i>Le système de la langue</i>	47
2.5.1 La valeur du signe	48
2.5.2 Le double axe du langage	49

CHAPITRE 2

ÉLÉMENTS DE SÉMIOLOGIE STRUCTURALE

1. Une sémiologie trans-linguistique	58
2. Le code et le message	59
3. À la recherche des unités "sémiologiques" élémentaires	62
3.1 <i>Le signe sémiologique</i>	62
3.1.1 L'indice et le signal	63
3.1.2 La "fonction-signé"	67
<i>Les deux plans du signe sémiologique (Hjelmslev)</i>	72
3.1.3 Arbitraire et convention	74
3.2 <i>Codes analogique et digital</i>	75
4. Structuration des signes et systèmes sémiologiques	76
4.1 <i>Les procès métaphorique et métonymique</i>	77
4.1.1 Du syntagme à la contiguïté	77
4.1.2 Du paradigme à la substitution	77
4.1.3 Les troubles de la similarité ou de la contiguïté	78
4.2 <i>Les systèmes complexes (Barthes)</i>	82
4.2.1 La connotation	82
4.2.2 Le métalangage	85
5. Des auteurs, des orientations et des réseaux scientifiques	86

CHAPITRE 3

L'ACTION DU SIGNE

1. Requiem pour le "modèle du code"	92
2. La perspective pragmatique	95
2.1 <i>Une orientation aux origines multiples</i>	97
2.2 <i>Sens additionnel ou intégré ?</i>	99
2.3 <i>Type et occurrence</i>	101
2.4 <i>Sens : littéral, référentiel et/ou contextualisé ?</i>	102
2.5 <i>L'énoncé et l'énonciation</i>	105
2.6 <i>La dimension contextuelle</i>	107

3. L'analyse du contexte déictique	109
3.1 <i>Les interlocuteurs</i>	111
3.2 <i>Les marques de personne</i>	114
3.3 <i>Pronoms personnels et embrayage</i>	120
3.4 <i>Indicateurs spatio-temporels et fonction déictique</i>	121
3.5 <i>Deux registres</i>	122

CHAPITRE 4
PRAGMATIQUE ET RELATION 127

1. Les trois actes de langage	129
2. Actes illocutoires et relations sociales	132
2.1 <i>Ducrot : des droits et des devoirs</i>	132
2.2 <i>Récanati : les rôles sociaux</i>	134
2.3 <i>Goffman : l'image de soi</i>	134
2.4 <i>Flahaut : la place</i>	135
2.5 <i>L'illocutoire : un non acte ?</i>	135
2.6 <i>Une question complexe</i>	136
3. Les différents types d'actes illocutoires	137
3.1 <i>Les actes spécifiques</i>	141
3.2 <i>Les actes indirects et l'implication</i>	142
4. Conclusion : l'énonciation polyphonique	147

CHAPITRE 5
LA PENSÉE-SIGNE 153

1. Introduction	154
1.1 <i>Critique de l'autonomie présumée du langage</i>	154
1.2 <i>En marche vers une sémiotique cognitive</i>	155
2. La sémiotique de C.S. Peirce	156
2.1 <i>"Tout est signe !"</i>	156
2.2 <i>Une approche communicationnelle du signe</i>	158
2.2.1 <i>La phanérosopie ou théorie des catégories</i>	159
2.2.2 <i>Signe et phanérons</i>	164
2.2.3 <i>Les trois branches de la sémiotique</i>	167
2.2.4 <i>Deux niveaux d'analyse</i>	168

2.3	<i>Analyse triadique et processus d'interprétance</i>	169
2.3.1	Le double processus d'interprétance	169
	A. <i>La sémiuse (ou sémiosis) illimitée</i>	169
	B. <i>La clôture du signe : l'habitude</i>	170
2.3.2	Les interprétants "logiques" (immédiat, dynamique et final) ..	171
	A. <i>L'interprétant immédiat</i>	171
	B. <i>L'interprétant dynamique</i>	173
	C. <i>L'interprétant final : l'habitude</i>	175
2.3.3	Les interprétants "pragmatiques" : affectif, énergétique et logique	176
	A. <i>L'interprétant affectif</i>	176
	B. <i>L'interprétant énergétique</i>	178
	C. <i>L'interprétant logique</i>	180
2.3.4	Conclusions : autoréférence et processus d'interprétance	181
2.4	<i>Analyse trichotomique et classement des signes</i>	183
2.4.1	Neuf sous-signes	184
2.4.2	Taxinomie peircienne	186
3.	La pensée iconique	188
3.1	<i>Trois processus fondamentaux</i>	188
3.2	<i>Les relations entre icône, indice et symbole</i>	194
3.2.1	L'imbrication trichotomique : de l'icône au symbole	194
3.2.2	L'implication triadique : la nécessité de l'icône	195
3.3	<i>Ikone et communication</i>	196

CHAPITRE 6 SÉMIOTIQUE COGNITIVE

203

1.	Introduction	204
1.1	<i>Comprendre un énoncé sous spécifié</i>	204
1.2	<i>Cognitivisme et expérientialisme</i>	205
2.	La communication pertinente (Sperber et Wilson)	207
2.1	<i>Modèle du code et savoir mutuel</i>	208
2.2	<i>Modèle inférentiel et environnement cognitif mutuel</i>	209
2.3	<i>Principe de pertinence et communication ostensive</i>	212
2.4	<i>L'inférence : une activité déductive</i>	214
2.5	<i>Les effets contextuels</i>	216
2.6	<i>Langage et communication : un divorce au profit de la cognition</i>	220
3.	La sémantique cognitive (Lakoff et Johnson)	223
3.1	<i>Les métaphores conceptuelles</i>	224

3.2 <i>Caractéristiques principales</i>	225
3.2.1 Systématique	225
3.2.2 Focalisation	226
3.2.3 Incomplétude	228
3.3 <i>De l'expérience au concept</i>	228
3.3.1 La compréhension directe : les images-schémas	228
3.3.2 La compréhension indirecte : une projection métaphorique	229
3.4 <i>Variété métaphorique</i>	231
3.4.1 Les métaphores d'orientation	231
3.4.2 Les métaphores ontologiques	231
3.4.3 Les métaphores structurales	233
3.5 <i>La pensée métaphorique</i>	234
Glossaire	239
Bibliographie	251
Webographie	257
Index des notions	261

Signe et communication



Notre quotidien est fait de **signes** : paroles, gestes, écrits, images, musiques..., largement répandus par les « machines à communiquer » que sont le journal, le livre, le théâtre, la radio, le cinéma, la télévision ou l'ordinateur. Ces signes constituent le terrain et l'objet d'étude privilégiés de la *sémiotique* qui, depuis Peirce et Saussure, tente d'en décrire et d'en comprendre le fonctionnement.

Ce manuel propose un **état des lieux de la discipline**, dans le contexte des **sciences de l'information et de la communication**. Il en discute les principales **notions**, en décrit la **méthodologie** et les applique à notre quotidien en adoptant successivement trois points de vue :

- celui de la **sémiologie structurale**, qui considère le signe comme un ensemble de règles et de conventions;
- celui de la **pragmatique**, qui envisage le signe à partir des effets qu'il engendre ;
- celui de la **sémiotique cognitive**, qui examine le signe dans ses rapports avec la pensée.

Offrant une **large synthèse des courants** ayant contribué au développement de la sémiotique, cet ouvrage propose un **parcours pédagogique progressif** ainsi qu'une **base méthodologique** pour l'analyse des dispositifs de communication audio-scripto-visuels. Véritable **outil de référence**, il décrit de manière claire le fonctionnement des signes que nous utilisons au quotidien.

Cet ouvrage s'adresse aux étudiants et enseignants en information et communication et en sciences du langage.



SIGCOM
ISBN 978-2-8041-1743-6
www.deboeck.com

Dans le cadre du nouveau Système Européen de Transfert de Crédits (E.C.T.S.), ce manuel couvre en France le niveau :
Licence 1-2-3, Master 1-2.

En Belgique: Licence 1-2-3, Master 1-2
En Suisse: Licence 1-2-3, Master 1-2
Au Canada: Licence 1-2-3, Master 1-2

L 1-2-3

M 1-2

D